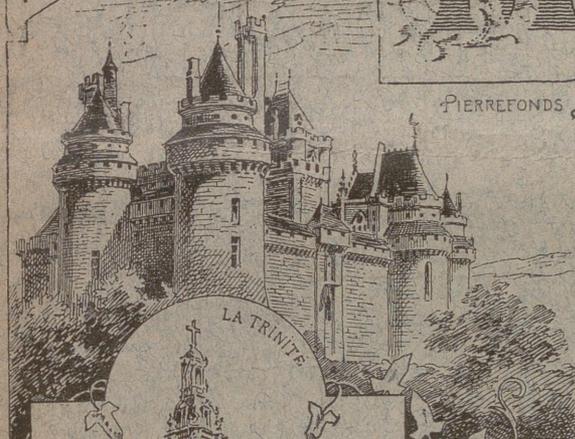
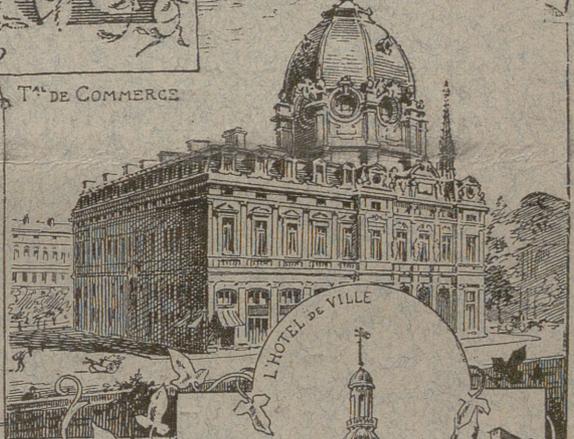


# LA CONSTRUCTION MODERNE



ART  
THÉORIE APPLIQUÉE  
PRATIQUE



DIRECTEUR : P. PLANAT

SIXIÈME ANNÉE. — N<sup>o</sup> 19

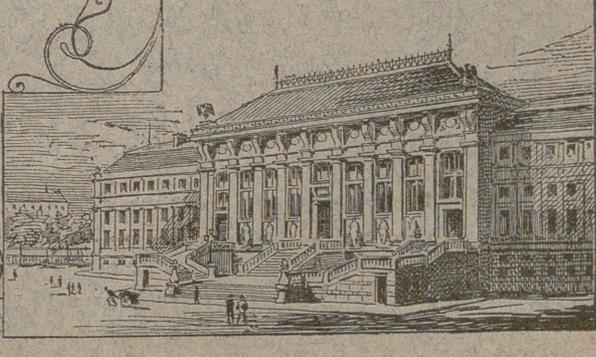
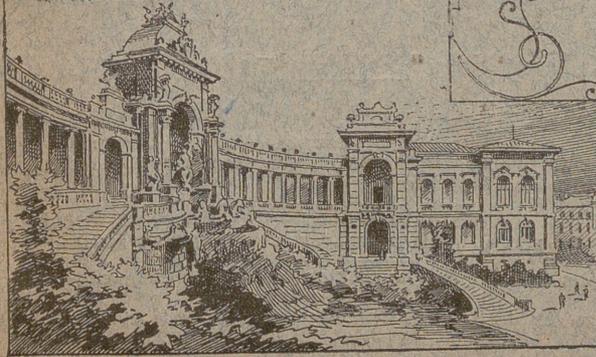
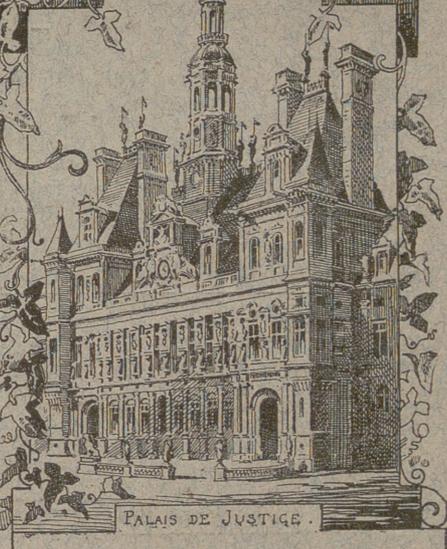
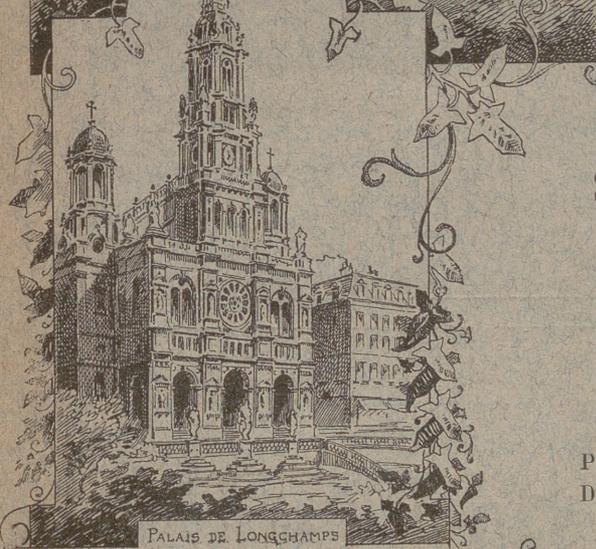
Samedi 14 Février 1891

Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS :  
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.  
DÉPARTEMENTS. • Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.  
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :  
DUJARDIN ET C<sup>ie</sup>, EDITEURS  
17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le *Moniteur Général* qu'à partir du jour de leur souscription

R. 6599

R. 5815



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY  
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

# JULES GROUVELLE

INGENIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT)

## Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

### APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

**CALORIFERES A AIR CHAUD**

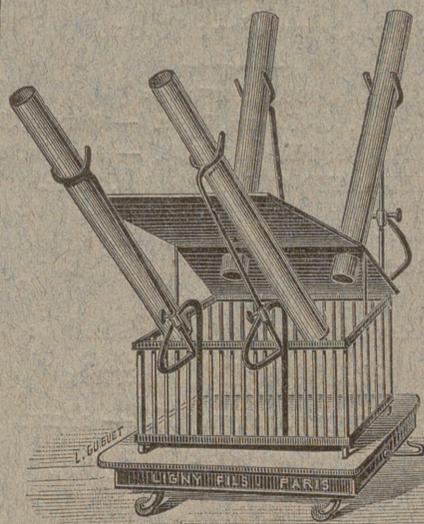
**VENTILATION**

**RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE**

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

**NOUVELLE MOSAÏQUE** pour DALLAGE  
et DÉCORATION  
ÉMAUX - OR - MARBRE  
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT  
*Echantillons par retour de courrier.*  
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

**GRANITS DU LAC MAJEUR**  
MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIV. DE 1889  
**ANTONIO CIRLA & FIGLI**  
2, rue d'Amboise, S. — Paris.  
Granit rouge de *Baveno*. — Granit blanc de  
*Montorfano*. — Syénite de *Biella*.  
INSTALLATION MÉCANIQUE SPÉCIALE POUR SCIER,  
RABOTER, TOURNER ET POLIR LA PIERRE  
EXÉCUTION DE MONUMENTS. TRAVAUX PUBLICS  
( Voir Sageret )



ANCIENNES MAISONS  
SOCIÉTÉ GÉN<sup>LE</sup> DE SECHAGE ET D'ASSAINISSEMENT  
& LIGNY FILS réunies

**LIGNY FILS, S<sup>R</sup>**

32, rue Labrouste, — PARIS.

AGENCES A LYON, LONDRES ET BRUXELLES!

Séchage immédiat des constructions au moyen  
d'appareils brevetés au feu rayonnant et forts  
courants d'air chaud.

MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Assainissement des constructions neuves ou anciennes  
et des locaux insalubres.  
Extraction des Salpêtres **Enduit Ligny** contre le retour  
de l'humidité.

## LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

### PARIS

— 21 FÉVRIER —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Démolitions d'immeubles pour l'ouverture de l'avenue de la République.

— 21 FÉVRIER —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Construction de l'aqueduc de dérivation des sources de la Vigne et de Verneuil (9 lots). . . . . 13,400,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS.** — Construction d'un laboratoire de pathologie au Muséum (5 lots). . . . . 134,000 fr. »

— 27 FÉVRIER —  
**CHEMIN DE FER DE L'ETAT A PARIS.** — Etablissement d'une 2<sup>e</sup> voie entre Pont-de-Braye et Bassé. . . . . 155,924 fr. 47

— 7 MARS —  
**TRIBUNAL DE COMMERCE.** — Construction de l'école Estienne (peinture, vitrerie et tenture). . . . . 46,104 fr. »

### DÉPARTEMENTS

— 14 FÉVRIER —  
**Mairie de Nogent-sur-Seine (Aube).** — Construction d'une rue à Courceroy. . . . . 6,000 fr. »

— 18 FÉVRIER —  
**CHEMIN DE FER DE L'ETAT, A SAINTES (Charente-Inférieure).** — Construction de cabinets lampisterie. . . . . 8,099 fr. 47

— 19 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture d'Ambert (Puy-de-Dôme).** — Restauration de l'église de Grandrif . . . . . 42,970 fr. »

— 19 FÉVRIER —  
**Mairie de Merlimont (Aisne).** — Construction d'une maison pour l'instituteur et mairie . . . . . 10,889 fr. 31

— 19 FÉVRIER —  
**Mairie de Saussay (Seine-Inférieure).** — Construction de mairie avec école mixte et logement. . . . . 14,999 fr. 50

— 21 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Clamecy (Nièvre).** — Travaux communaux et vicinaux (6 lots). . . . . 26,449 fr. 95

— 21 FÉVRIER —  
**Mairie du Havre (Seine-Inférieure).** — Prolongement de la rue au nord du marché aux bestiaux. . . . . 70,000 fr. »

— 21 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Vienne (Isère).** — Pont en maçonnerie de 8 mètres d'ouverture. . . . . 6,157 fr. 03

— 21 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Sainte-Menehould (Marne).** — Reconstruction des murs du cimetière de Dammartin. . . . . 2,800 fr. »

— 21 FÉVRIER —  
**Mairie de Troyes (Aube).** — Construction d'un égout . . . . . 9,600 fr. »

— 21 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Reims (Marne).** — Construction de ponts et entretien de chemins (12 lots). . . . . 59,638 fr. »

— 22 FÉVRIER —  
**Mairie de Bourg-Achard (Eure).** — Restauration de l'église. . . . . 11,474 fr. 70

— 22 FÉVRIER —  
**Mairie de Saint-Médard (Charente).** — Construction de deux préaux. . . . . 760 fr. »

— 22 FÉVRIER —  
**Mairie de Mirabeau (Algérie).** — Bureau de poste avec logement et pavillon. . . . . 9,500 fr. »

— 22 FÉVRIER —  
**Mairie du Blanc (Indre).** — Travaux divers (2 lots). . . . . 12,592 fr. 34

— 23 FÉVRIER —  
**Hospice de Chateauroux (Indre).** — Construction de cellules. . . . . 2,538 fr. 02

— 24 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Montmorillon (Vienne).** — Restauration de l'église de Silhards. . . . . 2 609 fr. 76

— 24 FÉVRIER —  
**Mairie de Rouen (Seine-Inférieure).** — Installation et entretien d'appareils de canalisation.

— 24 FÉVRIER —  
**Prefecture des Landes.** — Construction d'une caserne de gendarmerie à Sore. . . . . 20,506 fr. 17

— 24 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Setif (Algérie).** — Installation du centre d'Aïn-Oulmen. . . . . 35,500 fr. »

— 25 FÉVRIER —  
**Mairie d'Orléans (Loiret).** — Restauration de la maison d'Agnès Sorel. . . . . 18,546 fr. 35

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Vanves (Seine).** — Agrandissement du groupe scolaire (8 lots). . . . . 129,057 fr. 98

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Marseille (Bouches-du-Rhône).** — Transformation de voies pavées en chaussées empierrées. . . . . 100,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Marseille (Bouches-du-Rhône).** — Entretien et construction d'ouvrages dépendant du service du canal pour 5 ans . . . . . 1,125,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Marseille (Bouches-du-Rhône).** — Fournitures de matières premières et ouvrées pour le service du canal pour 5 ans. . . . . 96,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Marseille (Bouches-du-Rhône).** — Bois et fascinages pour la confection de barrages dans la duranee pour 5 ans. . . . . 25,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie d'Orléans (Loiret).** — Travaux d'entretien de serrurerie . . . . . »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Bethune (Pas-de-Calais).** — Génie. Entretien des bâtiments militaire. Par an. . . . . 8,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Prefecture de Constantine (Algérie).** — Installation au centre de Roumeriane . . . . . 175,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Clesles (Marne).** — Reconstruction du pont du canal du Moulin-Sauvage (2 lots). . . . . 24,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Côte-d'Or.** — Exhaussement des ponts sur le canal du Rhône au Rhin . . . . . 35,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Mairie de Creil (Oise).** — Construction de trottoirs (2 lots). . . . . 32,975 fr. 55

— 26 FÉVRIER —  
**Bureau de Bienfaisance de Sainte-Menehould (Marne).** — Construction d'un bâtiment neuf . . . . . 21,683 fr. 35

— 26 FÉVRIER —  
**Prefecture de Constantine (Algérie).** — Conduite d'eau du centre de Rocmariane. . . . . 156,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Batna (Algérie).** — Pont en charpente sur l'Oued-Kinda. . . . . 10,000 fr. »

— 26 FÉVRIER —  
**Hospice de Valence (Drôme).** — Travaux d'améliorations. . . . . 8,530 fr. 86

— 26 FÉVRIER —  
**Presbytère de Maromme (Seine-Inférieure).** — Agrandis du presbytère . . . . . 7,980 fr. »

— 27 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Murat (Cantal).** — Construction d'un groupe scolaire et d'une école mixte . . . . . 38,900 fr. »

— 27 FÉVRIER —  
**Prefecture de l'Aisne.** — Aménagement de l'école pratique d'agriculture à Crézancy. . . . . 40,909 fr. 53

— 27 FÉVRIER —  
**Prefecture de l'Aisne.** — Travaux et fourniture de mobilier scolaire à l'école d'agriculture pratique de Crézancy. . . . . 10,085 fr. 60

— 27 FÉVRIER —  
**Mairie de Medea (Algérie).** — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896. Par an. . . . . 25,000 fr. »

— 27 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Gironde.** — Réfection et élargissement de pavages, route nationale n<sup>o</sup> 9 (2 lots). . . . . 90,000 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Mairie de Felines-Hautpoult (Hérault).** — Installation d'une conduite d'eau. . . . . 2,342 fr. 97

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture du Loiret.** — Travaux du 6<sup>e</sup> lot du pont-canal de Briare. . . . . 811,000 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Somme.** — Travaux de

ports et canaux (4 lots). . . . . 417,000 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Mairie de Gap (Hautes-Alpes).** — Génie. Entretien des ouvrages, routes et bâtiments des places de Tournoux et de Saint-Vincent de 1891 à 1896 (2 lots). . . . . 86,000 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Mairie de Pau (Basses-Pyrénées).** — Remaniement et comblement de la distribution d'eau. . . . . 200,705 fr. 58

— 28 FÉVRIER —  
**Mairie de Rouen (Seine-Inférieure).** — Fournitures de pavés et boutisses.

— 28 FÉVRIER —  
**Sous-Prefecture de Tonnerre (Yonne).** — Construction d'une citerne à Puisal-les. . . . . 3,000 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture du Morbihan.** — Construction d'un débarcadère au pont du Rudet. . . . . 11,900 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Charente.** — Démolition et reconstruction de la caserne de gendarmerie d'Angoulême. . . . . 163,000 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Mairie de Cherbourg (Manche).** — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896 (6 lots).

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Loire.** — Fourniture de bois pour l'entretien de ponts suspendus pour 4 ans (4 lots). . . . . 30,400 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Loire.** — Construction d'une échelle mobile, canal du Forez. . . . . 4,500 fr. »

— 28 FÉVRIER —  
**Prefecture de la Somme.** — Construction d'un pont métallique de 24 mètres d'ouverture (74,000) et entretien de chemins vicinaux de 1891 à 1893. . . . . 109,380 fr. »

— 1<sup>er</sup> MARS —  
**Mairie de Saint-Geraud-le-Puy (Allier).** — Construction d'un presbytère. . . . . 15,644 fr. 80

— 1<sup>er</sup> MARS —  
**Mairie de Malrevers (Haute-Loire).** — Construction d'un ponceau . . . . . 2,400 fr. 57

— 1<sup>er</sup> MARS —  
**Mairie de Saint-Martin-en-Vercors (Drôme).** — Construction d'un groupe scolaire. . . . . 34,630 fr. 74

— 1<sup>er</sup> MARS —  
**Mairie de Saint-Didier (Ain).** — Appropriation d'un bâtiment pour groupe scolaire. . . . . 12,474 fr. 26

— 3 MARS —  
**Hospice de Reims (Marne).** — Construction d'un bâtiment pour les ménages (7 lots). . . . . 59,400 fr. »

— 3 MARS —  
**Mont-de-Piété de Brest (Finistère).** — Construction d'un étage à pans brisés. . . . . 16,550 fr. »

— 3 MARS —  
**Prefecture de la Seine-Inférieure.** — Etablissement de perrés dans le port de Rouen. . . . . 90,000 fr. »

— 3 MARS —  
**Prefecture de l'Hérault.** — Pavage du quai du Sud au port de Cette . . . . . 170,000 fr. »

— 5 MARS —  
**Prefecture du Jura.** — Travaux communaux (6 lots). . . . . 12,413 fr. 84

— 7 MARS —  
**Prefecture du Cantal.** — Construction d'école à Saint-Etienne-Canteles. . . . . 10,939 fr. »

— 7 MARS —  
**Mairie de Borderes (Hautes-Pyrénées).** — Concours pour la construction d'une église.

— 8 MARS —  
**Mairie de Mens (Isère).** — Réfection de conduites de distribution de fontaines. . . . . 19,367 fr. 09

— 8 MARS —  
**Mairie de Leffincourt (Ardennes).** — Restauration de l'église. . . . . 23,588 fr. 56

— 10 MARS —  
**CHEMIN DE FER DE L'ETAT, A LA ROCHE-SUR-YON (Vendée).** — Réfection de la conduite de refoulement à la gare de Niort. . . . . 8,364 fr. »

— 12 MARS —  
**Mairie de Cauderan (Gironde).** — Construction d'une école maternelle (5 lots). . . . . 23,383 fr. 43

# 18<sup>e</sup> BOITE AUX LETTRES

Les lettres et communications relatives à la « Boîte aux Lettres » doivent être adressées à MM. Dujardin et C<sup>e</sup>, éditeurs, 17, rue Bonaparte, à Paris.

IL NE PEUT ÊTRE RÉPONDU QU'ÀUX LETTRES REÇUES AVANT LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LA DATE DE LA LIVRAISON

**M. Z. L.**, à Sens. — L'ouvrage que vous désirez est introuvable.  
**M. A. L.**, à Paris. — Le locataire peut demander la suppression du vice et des dommages-intérêts pour gêne dans la jouissance. La résiliation ne peut être demandée, si le propriétaire fait disparaître le vice.  
**M. F. B.**, à Reims. — Il n'y a pas d'honoraires déterminés pour les travaux particuliers : la Cour de cassation a décidé qu'ils devaient être fixés en raison des services rendus. Dans l'espèce, il y a lieu de compter les honoraires en vacations, à raison de 8 francs par vacation de 3 heures.  
**M. J. P.**, à Orléans. — Nous ne pouvons vous donner ce genre de renseignements et cette adresse par la Boîte aux lettres. Veuillez nous donner votre adresse et nous vous écrirons aussitôt.  
**M. A. T. A.**, Loire-Inférieure. — Béton de chaux hydraulique et pierre meulière. — Il vaudrait mieux établir un batardeau, mais si vous ne voulez pas en faire la dépense assez élevée, coulez le béton dans des caisses. D'ailleurs, voyez dans le 8<sup>e</sup> fascicule de l'*Encyclopédie* au mot *fondations*.  
**M. R. V.**, à Bagnères-de-Bigorre. — Le pin des Landes résiste, dit-on, très bien à l'humidité. — Nous n'en disons pas autant du sapin des Pyrénées que vous ferez bien de ne pas employer à l'usage indiqué. D'ailleurs, il nous paraît indispensable d'assainir le local par un drainage soigneusement établi.  
**M. C. G.**, à Montpellier. — 1<sup>o</sup> Le nouveau règlement du salon est sous-pression. — Nous prenons note de vous l'envoyer dès qu'il sera paru. — Pour l'expédition adressez-vous de notre part à M. Maillot, encadreur, 71, rue de la Verrerie, à Paris, qui se chargera de remplir les formalités nécessaires, et de remettre votre envoi au Salon. — 2<sup>o</sup> Votre dossier est entre les mains des dessinateurs. Nous ne pouvons vous donner une date certaine pour la publication.  
**M. E. B.**, à Paris. — Voyez la réponse précédente. La dernière limite pour

la réunion au Salon sera sans doute dans la première quinzaine de mars. Pour les formalités et l'envoi au Salon, adressez-vous à Maillot, 71, rue de la Verrerie.

**M. C. T.**, à Thiers. — 1<sup>o</sup> Communiqué au comité de jurisprudence; vous aurez la réponse dans le prochain numéro. — 2<sup>o</sup> Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la construction des cheminées dans le traité de *Chauffage et ventilation*, par P. Planat, que nous vous enverrons si vous le désirez. — 3<sup>o</sup> Il est impossible de savoir si cet ouvrage sera jamais terminé : vous avez agi prudemment en refusant d'en payer le solde.

**M. B. C.**, à Oest. — Ce système de terrasse est évidemment possible, mais pourquoi n'employez-vous pas le système Caillette à dilatation libre? (Voir aux annonces). — Il nous semble que vous auriez ainsi une sérieuse économie.

**M. A. V. A.**, à Bordeaux. — Votre commission est faite depuis mercredi. Vous recevrez sans doute une lettre dans une quinzaine de jours.

**M. P. C.**, à Saint-Girons. — Il nous semble que pour le cas indiqué une canalisation en tuyaux de grès est amplement suffisante. — Si vous tenez à faire une conduite en maçonnerie, voyez dans l'*Encyclopédie* au mot *aqueduc*, vous trouverez les plus récents exemples de ce genre de construction.

**M. C. C.**, ingénieur. — Pas d'ouvrages spéciaux. — Nous avons publiés plusieurs établissements de ce genre dans la *Construction moderne*.

**M. A. L.**, à Lille. — Si vous n'aviez pas spécifié cette marque nous ne vous aurions pas envoyé ces crayons dont tout le monde se plaint. — Renvoyez-nous ceux qui ne sont pas taillés et nous vous les remplacerons.

**M. G. B.**, à Aix. — Cette publication ne paraît plus depuis longtemps.  
**M. L. P.**, à Paris. — Le *Meissonnier* est épuisé. — L'éditeur ne réimprime pas.

## ANNONCES IMMOBILIERES

Les annonces à insérer doivent parvenir le jeudi qui précède la date de la livraison.

### PARIS

- 24** 15<sup>e</sup> arrond. — Près le boulevard de Vaugirard. — **Maison de rapport.** — Se composant de 3 corps de bâtiment. — Revenu total 19,000 fr. — A vendre 275,000 fr.
- 44** 15<sup>e</sup> arrond. — **Magnifique terrain** de 4,000 mètres environ angle de deux rues. Prix 75 francs le mètre. Sur ce terrain existent différentes constructions à usage d'habitation et d'usine.
- 22** 16<sup>e</sup> arrond. — Près de l'avenue du Bois de Boulogne. — Deux **Maisons de rapport.** — Angle de deux rues. — 1<sup>o</sup> Maison rapportant 15,036 fr. — A vendre 250,000 fr. — 2<sup>o</sup> Maison rapportant 18,680 fr. — A vendre 300,000 fr.
- 17** 16<sup>e</sup> arrond. — **Hôtel avec atelier d'artiste** : 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, etc. — Jardin. — Superficie totale 300 mq. — Angle de deux rues. — Belle construction. — Occasion exceptionnelle. — Prix 70,000 fr.
- 20** 16<sup>e</sup> arrond. — Très vaste et bel **hôtel** magnifiquement décoré. — **Maison de rapport** y attenant. — Prix des deux immeubles ensemble 500,000 fr.
- 36** 16<sup>e</sup> arrond. — **Terrain** bel emplacement pour construire un hôtel : Sup. 325 m. q. 13 mètres de façade sur rue. Prix 100,000 francs.
- 49** 16<sup>e</sup> arrond. — **Hôtel**, salle à manger, salon, cuisine, 5 chambres à coucher, et un grand atelier d'artiste. Prix 150,000 francs.
- 15** 17<sup>e</sup> arrond. — **Hôtel** très vaste avec atelier d'artiste, jardins, etc. — Prix 60,000 fr.
- 34** 18<sup>e</sup> arrond. — Près le boulevard Ornano, **Grand terrain** à louer à long bail ou à vendre : Convient pour ateliers, chantiers ou dépôt de matériaux.
- 19** 18<sup>e</sup> arrond. — **Terrain.** — Très bel emplacement pour bâtir. — Superficie 340 mq. — 40 m. de façade sur rue. — Prix 60,000 fr.
- 25** 19<sup>e</sup> arrond. — Quartier d'Amérique. — **Grand terrain**, 879 mq. — Angle de deux rues. — 38 mètres de façades. — Bel emplacement pour construire maisons de rapport à petits loyers. — A vendre en totalité ou par lots, 35 fr. le mq.
- 43** 20<sup>e</sup> arrond. — **Maison à loyer** : Surface 150 mètres 2 boutiques, 5 étages, 3 logements par étage. Prix demandé 90,000 francs. Rapport brut 5,500 francs.

### ENVIRONS DE PARIS

- 6** Montrouge. — **Joli hôtel** avec cour et jardin, salon, salle à manger cuisine, office, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, salle de billard. — Prix 29,000 fr.

- 7** Montrouge. — **Terrain**, angle de deux rues, 173 mq. — Prix 12,000 f. — Cette propriété est mitoyenne de la précédente.
- 11** Deux **Maisons de campagne** genre **hôtel** à 20 minutes de Paris, louées l'une 2,000 fr., l'autre 1,000 fr., à échanger contre maison de rapport à Paris ou dans la banlieue, d'une valeur de 90,000 fr. On verserait une soule de 10,000 fr. espèces.
- 26** Neuilly-St-James. — **Terrains** situés sur le bord de la Seine et de la rue de Longchamps (Bois de Boulogne). — 8,600 mq. — A vendre par lots.
- 31** Colombes. — **Terrains** à vendre par lots, à 3 minutes de la gare. — De 15 à 25 fr. le mq. — Par vente forcée ou par promesse de vente. — Grandes facilités.
- 30** St-Mandé. — **Terrain** de 585 mq., près de l'avenue Daumesnil. — Excellente situation. — Prix à débattre.

### DEPARTEMENTS

- 9** (Basses-Pyrénées.) — **Pau** — **Villa** avec magnifique jardin, plus de 1,000 mètres. — Superbes ombrages. — Situation exceptionnelle. — Ecurie, remise, pavillon de concierge, etc. — Prix 50,000 fr.
- 27** (Seine-Inférieure). — **Puy** près de Dieppe. — Plusieurs **chalets** de 25,000 fr., 60,000 fr. et 200,000 fr. — Vue de la mer, en face l'entrée du port de Dieppe. — Situation hors ligne.  
**Terrains** en vue de la mer. — Superficie au gré de l'acheteur. — 20 fr. le mq.
- 32** (Aube). — **Troyes**. — **Maison d'habitation** dans le plus agréable quartier. — 27 chambres, vaste jardin d'agrément traversé par un large cours d'eau et ayant accès sur la plus belle promenade de la ville. — Superficie totale 4,120 mq. — Prix 85,000 fr.
- 37** (Morbihan). — **Lorient**. **Propriété d'agrément et de rapport** à vendre. — Contenance 3 hectares ayant vue sur la rade de Lorient et à 15 minutes de cette ville. Maison d'habitation confortable, serres, pièces d'eau, basse-cour, communs, etc., le tout entouré de murs. Jardins en plein rapport. Prix 180,000 francs.
- 45** Algérie-Blidah. — **Différents immeubles de rapport** dont un pourrait servir de station hivernale.
- 50** Manche. — Plage d'Urville près Cherbourg. Petite propriété. Surface 400 mètres. Jardin et chalet à vendre meublé. Prix 7,500 francs. Mobilier à dire d'expert.

### DEMANDES :

- 18** Un **terrain** à Paris-Passy pour construire un petit hôtel. — 600 à 700 mètres de superficie. — Exposition au soleil. — Dans l'ancien Passy ou Au teuil jusqu'à la rue de l'Assomption.
- 16** **Des maisons de rapport** à Paris dans n'importe quel quartier, excepté les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements. — Prix environ 250,000 francs.
- 33** **Terrains** de 250 mq. environ, dans le quartier des Ternes.
- 28** Un **immeuble de rapport** dans les arrondissements du Centre de 350,000 fr., environ. — Appartements de 1,000 à 3,000 fr.
- 29** **Maison de rapport.** — Quartiers de Monceau, faubourg Saint-Honoré, ou boulevard Saint-Germain de 300,000 fr., environ. — Appartements de 2,000 à 3,000 fr.
- 35** 16<sup>e</sup> arrond. — Entre Passy et l'Etoile, **Hôtel** avec quatre chambres à coucher, deux salons, salle à manger, etc., vastes communs ou terrains permettant de construire.

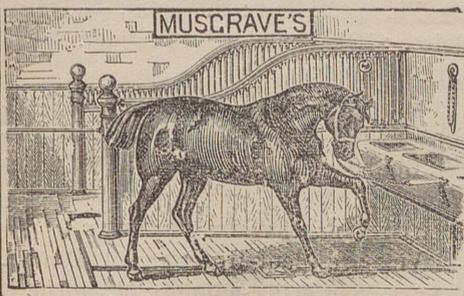
- 38** 8<sup>e</sup> arrond. — **Terrain** de 300 mètres environ.
- 39** **Terrain** dans centre sur une grande voie : Sup. d'environ 350 mètre dans les 400 francs le mètre avec 18 à 20 mètres de façade.
- 41** **Vieille maison bonne à démolir ou terrain.** Sup. 250 à 300 m., destiné à la construction d'un hôtel particulier et situé dans le 8<sup>e</sup> ou le 9<sup>e</sup> arrondissement *inclusivement*.
- 42** **Terrain** de 100 à 300 mètres environ à bail dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, ou 10<sup>e</sup> arrondissement.
- 46** **Vieille maison** à démolir sur terrain de 300 mètres environ entre la rue de Richelieu, la rue du Quatre-Septembre et les grands boulevards.
- 47** **Maison à démolir ou terrain** d'environ 250 mètres entre le faubourg Poissonnière, la rue Laffite, la rue Lafayette et les grands boulevards.
- 48** **Maison ou terrain**, rue Turbigo, rue Reaumur ou dans les rues adjacentes.

VERRES MOUSSELINE & VITRAUX  
**MICHEL & PIVAIN**  
88, rue de la Roquette et rue de la Chapelle, 29, PARIS

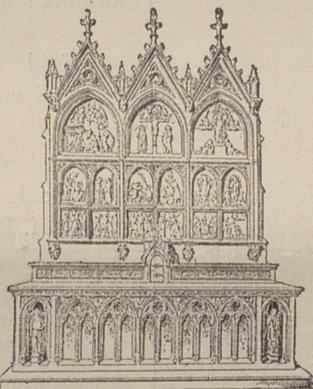
**MOSAIQUES**  
Maison fondée en 1852  
La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements, pour le nouvel Opéra  
DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES, ÉGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.  
**MOSAIQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE**  
en marbre pour pavements  
MÉD D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ.  
MÉDAILLE D'OR EXPOSITION UNIVERSELLE 1889  
Travaux du nouvel Opéra, Hôte. des Postes  
Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, etc.  
**FACCHINA** maître mosaïste breveté  
47, rue Cardinet, PARIS

**USINES DES MOSAIQUES D'ORANGE**  
(Vaucluse).  
  
**MARQUE J. B. SAUNIER**  
Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.  
**DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE**

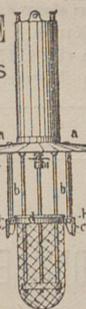
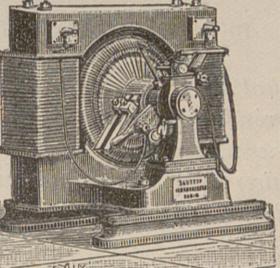
**CARRELAGES ET PAVAGES CÉRAMIQUES**  
DE  
A. DEFRANCE ET C<sup>ie</sup>      PONT S<sup>te</sup> MAXENCE (OISE)  
DEUX MÉDAILLES D'OR ROUEN 1884      DIPLÔME D'HONNEUR BEAUVAIS 1885  
MÉDAILLE D'ARGENT EXP. UNIV. 1889      MÉDAILLE D'OR - LE HAVRE 1887  
Agences : PARIS - 16 rue de la Chapelle et Dépôts : TOURS 30, rue de Paris.

**INSTALLATIONS D'ÉCURIES**  
SELLERIES. — VACHERIES ETC.  
Maison **MUSGRAVE & C<sup>o</sup>, limited**  
PARIS, LONDRES et BELFAST  
  
Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.  
MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883  
On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.  
CATALOGUES et devis franco sur demande.  
**MUSGRAVE ET C<sup>o</sup>, LIMITED**  
PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

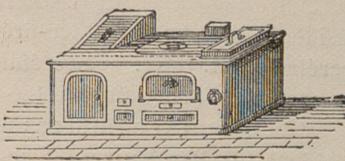
**EDMOND COIGNET & C<sup>ie</sup>**  
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B<sup>e</sup> S G D G  
**CARRELAGES**  
Striés pour cours et passages  
dits mosaïques en ciments colorés  
en mosaïques de granits et de marbres  
**MOSAIQUES COIGNET B<sup>e</sup> S G D G**  
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.  
**MOSAIQUES DÉCORATIVES**  
EXÉCUTION SUR PLACE  
**MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES**  
3, rue des Mathurins, Paris.  
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

**ATELIERS FROC-ROBERT**  
**H. POIRET S<sup>r</sup>**  
36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS  
MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTS EXPOS.  
Statues religieuses : plâtre, carton-romain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.  
Modèles anciens et reproductions Bas-reliefs, groupes, etc.  
  
**MOBILIER D'ÉGLISE**  
AUTELS, CHAIRES À PRÊCHER, CONFESIONNAUX  
BANCS D'ŒUVRE, STALLES, APPUIS DE COMMUNION  
BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.  
Exécution de tous travaux sur plans

**ORGANISATION GÉNÉRALE DE BLANCHISSERIES**  
LAVOIRS et BAINS  
CHAUFFAGE, VENTILATION-HYGIÈNE  
**PIET & C<sup>ie</sup>**  
INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS  
Ancienne Maison BOUILLON, MULLER et C<sup>o</sup>  
Hors Concours, Exposition 1889 membre du jury des récompenses.  
BUREAUX, USINE ET MAGASINS DE VENTE  
33, rue Chabrol, 33. — Paris.  
  
**ROUE A LAVER**  
PROJETS, DEVIS, PLANS, INSTALLATIONS  
DE TOUTS LES SERVICES GÉNÉRAUX ET PARTICULIER  
DES ASILES, HOPITAUX, COMMUNAUTÉS  
LYCÉES, COLLÈGES ET MAISONS D'HABITATION  
Élévation et distribution des eaux.

**SAUTTER LEMONNIER & C<sup>ie</sup>**  
SAUTTER, HARLÉ ET C<sup>ie</sup>, SUC<sup>rs</sup>  
26, avenue de Suffren, Paris  
EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889  
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY  
**ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE**  
DES ATELIERS DES CHANTIERS  
MAGASINS TRAVAUX PUBLICS  
Installations INDUSTRIELLES Installations PROVISOIRES  
  
**DYNAMOS COMPOUND**  
Réglant automatiquement leur débit.  
TRAVAIL ABSORBÉ, PROPORTIONNEL AU NOMBRE DE FOYERS ALLUMÉS  
**MOTEURS À VAPEUR PILON**  
à grande vitesse pour la conduite directe des dynamos.  
  
Moteurs électriques Percuteurs électriques Transmission de force par l'électricité

**C<sup>ie</sup> DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY**  
sûreté sociale : 9, rue Ste-Cécile, PARIS.  
  
FONDATION : Octobre 1890.  
GLACES DE MIROITERIE ET DE VITRAGE  
VERRES A RELIEFS POUR TOITURES  
DALLES PAVÉS ET MOULAGES

**INSTALLATION DE CUISINES**  
FOURNEAUX — ROTISSERIES  
LAVERIES  
Maisons et Châteaux  
Hôtels et Restaurants  
Hospices. — Collèges  
  
**DELAROCHE AINÉ**  
22, Rue Bertrand, 22  
PARIS  
Envoi Franco de Catalogues.

## SOMMAIRE :

TEXTE. — Les pavillons de Vaucluse.  
Correspondance.  
Villa à Fontenay-aux-Roses.  
Marché couvert de la ville de Langres.  
Consultations juridiques.  
Consultations techniques. — Fermes d'arêtières en fer.  
Les mortiers hydrauliques.  
Le dossier des Concours. — Concours. — Ecole des Beaux-Arts.  
Académie des Beaux-Arts. — Les nouveaux quartiers de Lyon. — Nouvelles.

## DESSINS. — Frontispice.

Les Pavillons de Vaucluse. — Plans, coupes et élévations des projets de MM. Bergon et Richardière, Poussin, Ed. Georgé.  
Villa à Fontenay-aux-Roses. — Pilastre de la façade sur le jardin. — Gaine du grand vestibule.  
Marché couvert (Ville de Langres). — Ferme du pavillon. — Coupe sur l'axe. — Détails divers.  
Consultations juridiques. — Un croquis.  
Fermes d'arêtières en fer. — Cinq croquis.  
Les mortiers hydrauliques. — Deux croquis.  
PLANCHES HORS TEXTE. — Pl. 38 et 39. Villa à Fontenay-aux-Roses.

## CHAMBRE SYNDICALE DE L'INDUSTRIE ET DU BATIMENT

Les Chambres syndicales de l'industrie et de bâtiment ont terminé leurs élections annuelles. Leurs bureaux sont composés comme suit pour l'année 1891 :

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Frédéric Bertrand, ✱.  
Vice-présidents : MM. Francastel et Léturgeon, ✱.  
Trésorier : M. Beynet.  
Secrétaires : MM. Camus et Rousseau.  
Présidents honoraires à vie : MM. Hunebelle (Alfred), ✱ et Mozet, O ✱.  
Vice-président honoraire : M. Gignou, ✱.

## BUREAUX DES CHAMBRES

## CARRIERS FRANÇAIS

Président d'honneur : M. Quéhan. — Président : M. Mulot, ✱.  
— Secrétaire-vice-président : M. Belloc. — Trésorier : M. Marre.

## CARROSSIERS

Président : M. Guiet, ✱. — Vice-présidents : MM. Quéhan, ✱, et Belvallette, ✱. — Trésorier : M. Bail jeune. — Secrétaires : M. Cottenet.

## ENTREPRENEURS DE CHARPENTE

Président : M. Bertrand (Frédéric), ✱. — Vice-président : M. Mort. — Trésorier : M. Chartron. — Secrétaires : MM. Collet, ✱, et Bertrand, ✱ (Montmartre).

## ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Président honoraire : M. Baudet, ✱. — Président : M. Lantrac, O, ✱. — Vice-président : M. Marsaux. — Secrétaire : M. Roussel (Jules). — Trésorier : M. G. Thomas.

## ENTREPRENEURS DE COUVERTURE

Président : M. Flicoteaux. — Vice-président-trésorier : M. Rolland. — Vice-président-secrétaire : M. Fergeau.

## ENTREPRENEURS DE DÉMOLITIONS

Président : M. Devening. — Vice-président-trésorier : M. Renoux. — Vice-président-secrétaire : M. Sassel.

## ENTREPRENEURS D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

Président : M. Beynet. — Vice-présidents : MM. Seiler et Liequin. — Secrétaire : M. Galy. — Secrétaire-adjoint : M. Renoir. — Trésorier-archiviste : M. Gommeret.

## ENTREPRENEURS DE FUMISTERIE

Président : M. Deschaux. — Vice-président-trésorier : M. Sever. — Vice-président : M. Bienfait. — Secrétaire : M. Picquenot. — Secrétaire-adjoint : M. Borgnis. — Bibliothécaire : M. Hervé. — Présidents honoraires : MM. Langlois et Rousseau.

## ENTREPRENEURS DE MAÇONNERIE

Président : M. Léturgeon, ✱. — Premier vice-président : M. Caillette. — Deuxième vice-président : M. Montjoye. — Troisième vice-président : M. Chapelle. — Trésorier : M. Lachaud aîné

— Secrétaire : M. Villemin. — Secrétaires adjoints : MM. Pourcheiroux et Devillette.

Présidents honoraires à vie : MM. Alfred Hunebelle, ✱, et Mozet, O ✱.

## MARBRERIE

Présidents honoraires : MM. Parfonry et Rocle. — Président : M. Gruot. — Vice-présidents : MM. Devoisines et Benezek. — Secrétaire : Lecointe (Eug.). — Trésorier : M. Drouet.

## ENTREPRENEURS DE MENUISERIE

Président : M. Simonet. — Vice-président : M. Mathieu. — Vice-président-trésorier : M. Didier. — Syndic : M. Jugand. — Rapporteur : M. Ferembach. — Secrétaire : M. Girerd. — Secrétaire-adjoint : M. Bourgaux.

## MÉTALLURGIE

Président : M. Éd. Salmon, ✱. — Vice-président : M. Nozal. — Secrétaire : M. Perrée. — Trésorier : M. Gasne.

## MIROITIERS

Président : M. Robeis. — Vice-président : M. Cauvet. — Trésorier : M. Brot fils. — Secrétaire : M. Béguet. — Président honoraire : M. Benda.

## ENTREPRENEURS DE PAVAGE

Président : M. Francastel. — Vice-président-trésorier : M. Curlet. — Secrétaire : M. Marnay.

## ENTREPRENEURS DE PEINTURE, VITRERIE, ETC.

Président : M. Houppé. — Vice-président-trésorier : M. Lemoro. — Syndic : M. Canalon (rue Vaneau). — Rapporteur : M. Pupil. — Secrétaire : M. Belot.

## PEINTRES DE LETTRES, FABRICANTS D'ENSEIGNES ET STORES

Président : M. Marchand. — Premier vice-président : M. Dimel. — Deuxième vice-président : M. Gautier. — Trésorier : M. Richomme. — Secrétaire : M. Charles Leroy.

## ENTREPRENEURS DE SERRURERIE ET DE CONSTRUCTIONS EN FER

Président : M. Leclère. — Vice-présidents : MM. Cochelin et Barbot. — Trésorier : M. Borlot. — Secrétaire : Bergerot. — Président honoraire : M. Gignou, ✱.

## ENTREPRENEURS ET CONSTRUCTEURS ÉLECTRICIENS

Président : M. Boivin, ✱. — Vice-président : M. Bénard. — Trésorier : M. Esquerré. — Secrétaire : M. Cornette.

## TAPISSIERS

Président : M. Boutard. — Vice-président : M. Vassal. — Trésorier : M. Verger. — Secrétaires : MM. Lemaigre et Fraudet. — Président honoraire : M. Legriel.

## TRANSPORTS

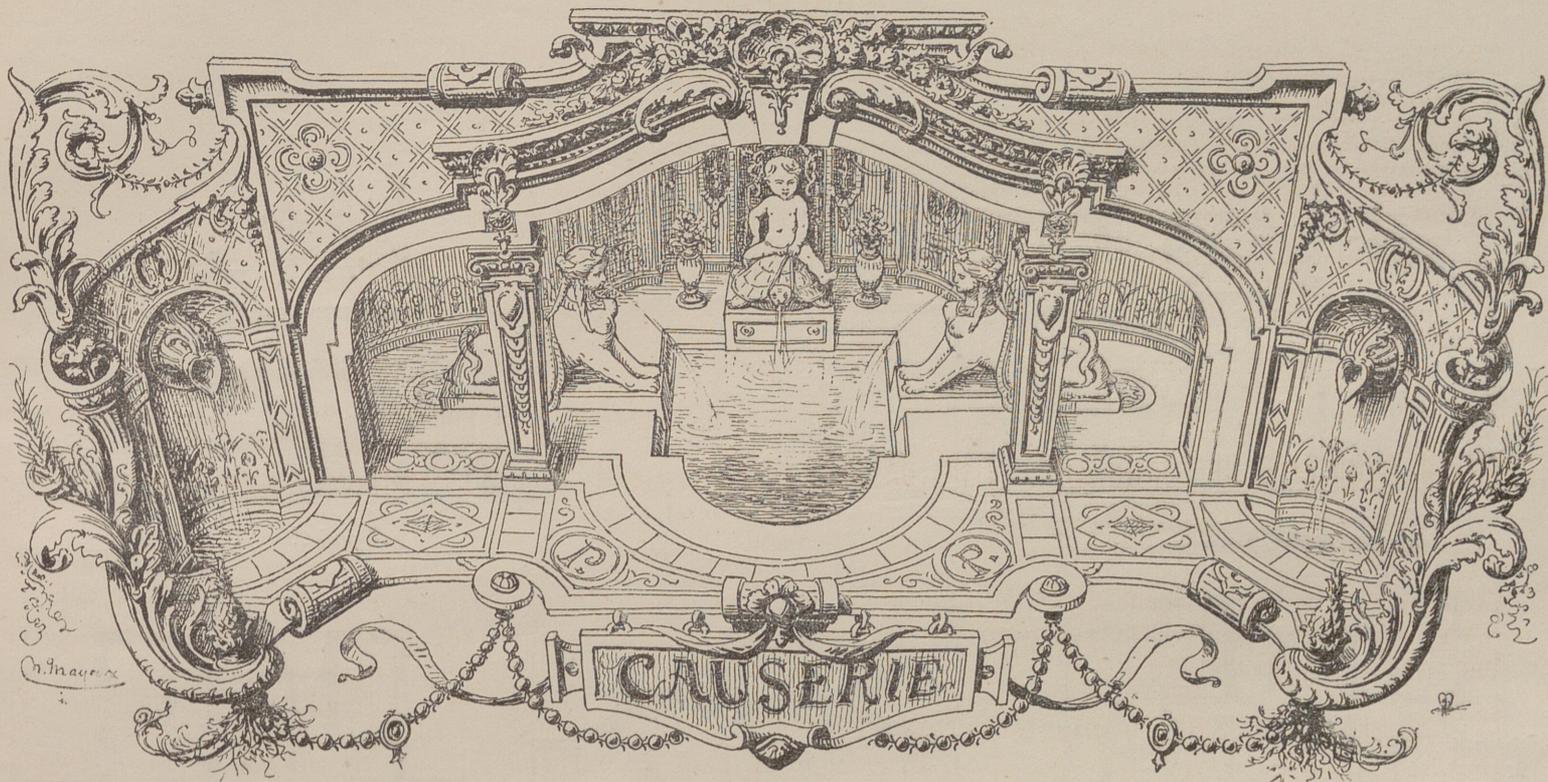
Président : M. Camus (E.). — Vice-président : M. Duhamel. — Vice-président-trésorier : M. Goubeau. — Secrétaire : M. Camus (Georges).

## ENTREPRENEURS SPÉCIALISTES DE TRAVAUX EN CIMENT

Président : M. Sappéy. — Vice-président-trésorier : M. Dubief. — Secrétaire : M. Cremer (A.). — Secrétaire-adjoint : M. Morin.

## NÉGOCIANTS EN VERRES À VITRES

Président : M. Balliman. — Vice-président : M. Turpin. — Trésorier : M. Bonnard. — Secrétaire : M. Léal.



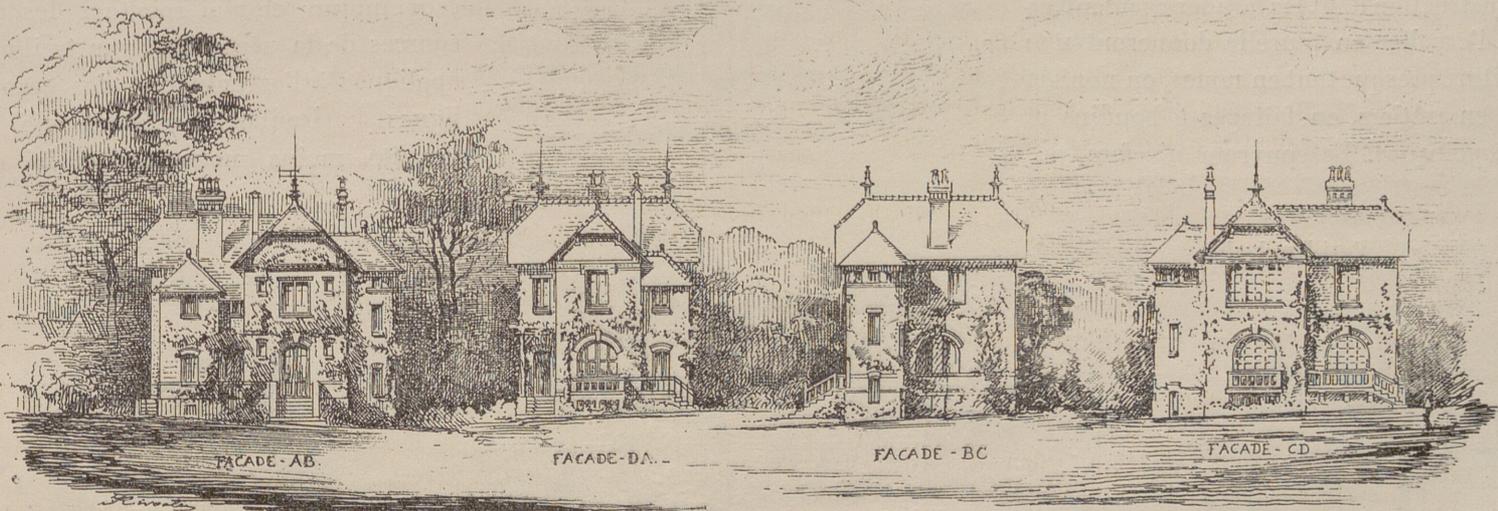
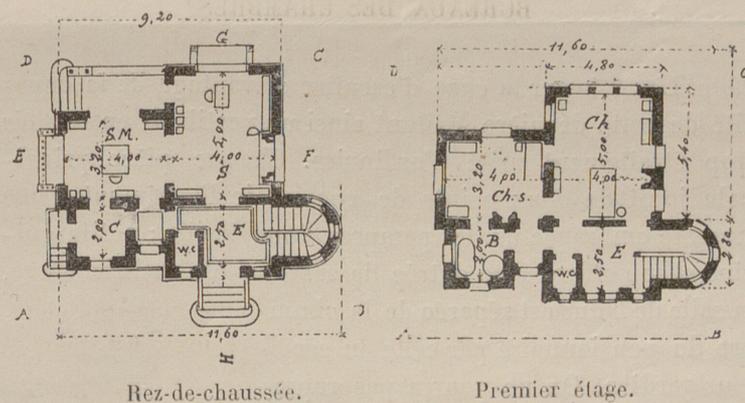
## LES PAVILLONS DE VAUCLUSE

« Mieux vaut tard que jamais »... C'est pourquoi après avoir rendu ici, du concours du Vacluse, un compte sommaire accompagné de quelques croquis de carnet (V. p. 102) — en attendant mieux — nous pouvons aujourd'hui, suivant notre promesse, mettre sous les yeux du lecteur des croquis plus exacts, plus « reposés », tracés d'après les originaux qui nous ont été confiés des projets distingués par le jury de concours.

On se rappelle suffisamment, sans doute, les données du programme : habitation en pavillons simples ou doubles pour pensionnaires « hors-classe », dispositions commodes, propres à éviter à chacun des pensionnaires d'un pavillon double l'aspect de son voisin ; gaieté, bon éclairage, etc., et par là-dessus économie relative (20,000 francs pour le pavillon simple ; 40,000 francs pour le pavillon double) consistant

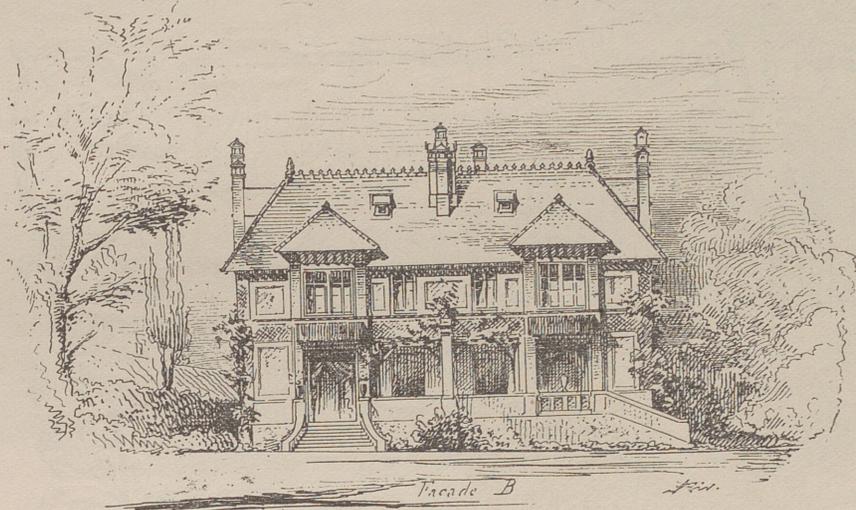
pour le pavillon double dans la communauté des services culinaires, balnéaires et autres.

Voici le pavillon simple de MM. Bergon et Richar-

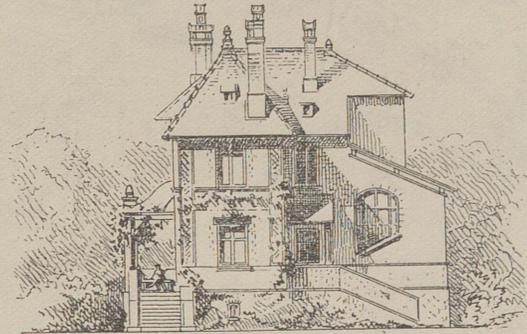


Pavillon simple de MM. Bergon et Richardière.

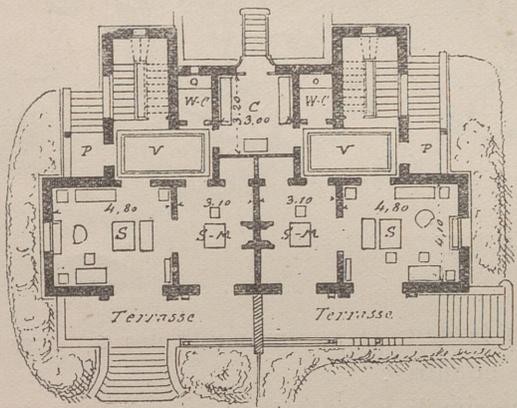
S. Salon.—S. M. Salle à manger.—V. Vestibule.—W.-cl. Water-closet.—Ch. Chambre du pensionnaire.—Ch.-s. Chambre du gardien.—P. Porche.



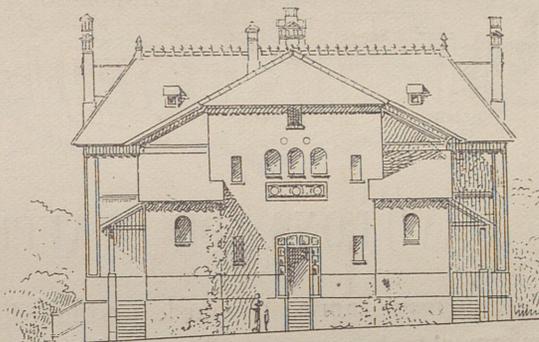
Façade B



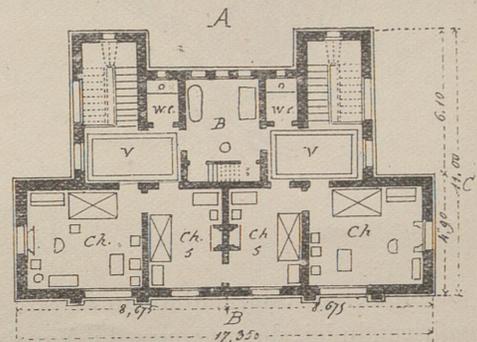
Façade C.



Rez-de-Chaussée



Façade A.



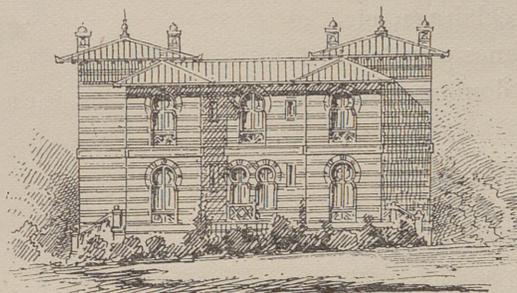
Plan du 1<sup>er</sup> Etage.

Pavillon double de MM. Bergon et Richardière.

dière. L'entrée par la cage d'escalier s'avantage de la capacité de cette dernière, évitant ainsi un vestibule trop étroitement usité d'ordinaire. Chaque pièce principale jouit de deux points de vue et de l'agrément d'une terrasse ombragée par les pampres d'une treille; petite cuisine et son office, avec entrée de service. Au premier étage, la salle de bains est séparée de la chambre du pensionnaire par celle du serviteur-gardien. On ne pourra pas reprocher la monotonie à cette pittoresque construction dont les façades accidentées et l'escalier en tourelle donneront une toiture presque tout en noues, en noulets et en arêtiers, en faitages à boudins et en poinçons. Le couvreur n'y fera pas

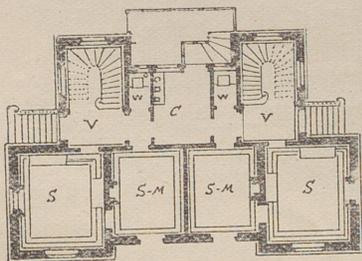
fortune, mais le fabricant céramiste y trouvera son compte. Les fenêtres grandes ou petites coûteraient là un impôt annuel respectable pour un particulier.

Dans le pavillon double des mêmes auteurs, ces petits défauts s'amointrissent pour laisser valoir les qualités de disposition d'indépendance précieuse en ce cas d'accouplement d'habitation, surtout lorsqu'il s'agit d'habitants à l'humeur facilement irritable. D'ailleurs, caractère pittoresquement rustique, exécution facile et économique; emploi spirituel des ressources de la végétation sur treillages appliquée à l'accentuation des grandes lignes horizontales, calmant une silhouette moins mouvementée ici que

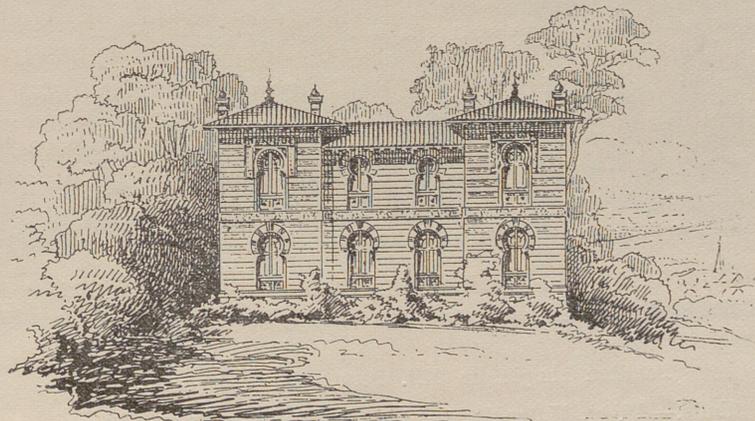


FACADE A

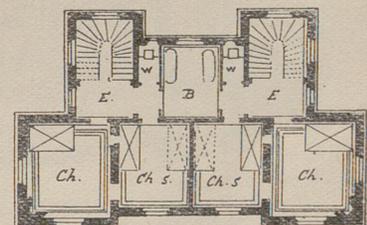
Pavillon double



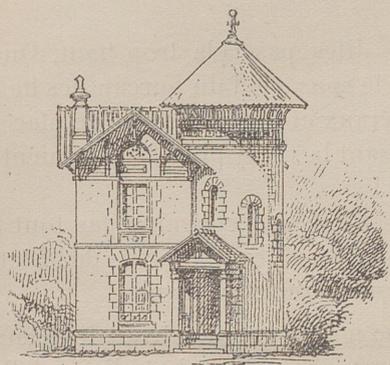
REZ-DE-CHAUSSEE.



de M. Georgé.



1<sup>er</sup> ETAGE.



Façade sur l'entrée.

Pavillon simple

dans le pavillon simple. Le pavillon double, en manière de casino italico-arabe, de *M. Georgé* dont le plan ressemblait fort à celui de MM. Bergon et Richardière — et réciproquement — présentait une recherche moins poussée de l'emplacement du mobilier, de la commodité des escaliers, des accessoires de service, etc. En revanche les faïences et la terre cuite joueraient, dans l'ornementation et les colorations des très gracieuses façades, un rôle considérable, peut-être même coûteux. La « platitude » des toitures à l'italienne suppose ici l'inutilité, non prouvée cependant, des greniers et mansardes.

Si ce n'était le petit supplément de dépense qu'emporterait l'escalier en tourelle surmontant le pavillon simple de *M. Poussin*, on serait tenté de juger comme le plus économique des quatre plans « désignés » et le plus simple — donc le meilleur — celui de *M. Poussin*. Mais point d'office ni d'armoires, c'est trop peu pour une si jolie petite cuisine, et une salle à manger qui aurait dû l'avosiner.

Le porche gentil qui abrite le seuil ne saurait remplacer ces petites nécessités du confortable. Quant au système de construction durable qu'indique, ici, l'appareil de taille, il nous semble préférable, pour le parc de l'établissement sanitaire dont il est question, à toutes les fantaisies éphémères que fournit à l'architecture des environs parisiens l'industrie céramique. Ce qui amuse les particuliers, changeant souvent de domicile, achetant et revendant sans se soucier de l'entretien et de la durée, ne peut convenir à une fondation départementale et municipale.

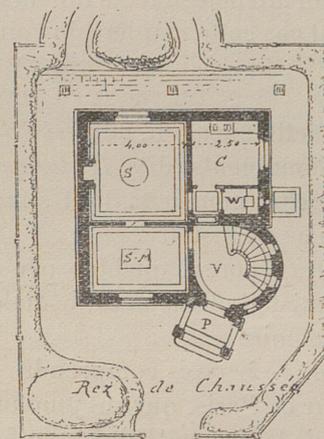
Quoi qu'il en soit, le concours de Vaucluse a donné lieu, à bon nombre d'artistes de goût, de produire des idées neuves, originales, aimables, dont on pourrait tirer profit à l'occasion s'il s'agissait de villas suburbaines, de manoirs agrestes ou de chalets maritimes.

R.

## CORRESPONDANCE

RÉPONSE A LA LETTRE DE M. DE BAUDOT

Je regrette que *M. de Baudot* n'ait pas cru devoir attendre la fin de mon article sur le « Rattachement du service des

de *M. Poussin*.

Bâtiments Civils aux travaux publics »; il en eût mieux saisi la pensée.

Pour répondre de suite aux critiques qu'il formule sur la première partie, lue évidemment un peu vite, je ne puis mieux faire que de lui en demander une seconde lecture; il verra, dans le dernier paragraphe de cette première partie, que je n'ai pas dit que, dans les monuments historiques [et autres, il n'y a pas d'élèves de l'École des Beaux-Arts.

J'ai simplement dit, et je le répète, que l'accès leur en est devenu singulièrement difficile et que, actuellement, l'État ne peut leur en assurer l'accès.

On pourrait ajouter, sans crainte d'être contredit par *M. de Baudot*, que s'il y a des grands prix et des diplômés dans ces services, il n'en a jamais manifesté une grande satisfaction.

Pour revenir aux critiques de sa lettre, je répondrai, en ce qui concerne la construction de lycées (qui d'ailleurs ne sont pas les seuls « bâtiments scolaires »), qu'elle était concentrée dans les mêmes mains : qu'il veuille bien relire ma phrase.

Ne développant que des idées, je suis forcément resté dans des généralités dont j'entends ne pas sortir, quelque polémique qui s'élève autour de mon article.

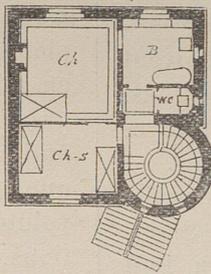
Enfin, *M. de Baudot* me reproche d'augmenter les divisions entre architectes en semant des erreurs?

Ce reproche tombe de lui-même.

Tout comme l'honorable fondateur de l'*Union syndicale*, je désire l'union entre les architectes, mais je crois fermement que la cohésion des services administratifs et l'organisation du corps des architectes de l'État, basées sur l'unité d'origine et la consécration d'études sérieuses, sont un plus sûr moyen de succès que la fondation d'une nouvelle société se dressant contre celles qui existent déjà.

Je termine cette réponse en affirmant à *M. de Baudot* que rien dans mon article ne justifie le reproche qu'il m'adresse, de vouloir faire passer des « questions de personnes » avant l'intérêt public.

Je demande seulement à l'État de vouloir bien assurer un sort à ceux des jeunes architectes qui, pendant de longues années, ont suivi avec succès l'enseignement de l'École des Beaux-Arts.

1<sup>er</sup> Etage

Je m'attendais bien d'ailleurs à ce que M. de Baudot ne par-  
tagéât pas cette manière de voir. C.

QU'EST-CE QU'UN MONUMENT HISTORIQUE ?

A cette question, adressée à un membre de la commission des monuments, dits *Historiques*, il me fut répondu aussitôt : Mais, cher monsieur, tout simplement un monument qui se rattache à l'histoire.

Cette réponse, quelque peu prudhommesque, ne m'ayant pas satisfait pleinement, le dialogue continua ; je le reproduis de mémoire.

Moi. — Je crois comprendre : ainsi, par exemple, les forts autour de Paris, qui ont joué un rôle si important dans l'histoire de la guerre 1870-71, en font évidemment partie.

Lui. — Y pensez-vous ? mais nous ne comprenons dans ce service que ceux qui sont artistiques en même temps qu'historiques.

Moi. — Cependant vous classez parfois de simples châteaux et surtout des églises qui n'ont jamais, que je sache, joué aucun rôle dans l'histoire.

Lui. — C'est vrai, mais alors c'est qu'ils sont curieux à un certain titre, d'un style intéressant, etc.

Moi. — Ah, très bien ! les monuments en question doivent aussi être curieux ; alors la Porte Saint-Denis, les Invalides, l'hôtel de la Bibliothèque nationale, celui des archives appartiennent alors de droit aux monuments historiques.

Lui. — Permettez, ce sont seulement des bâtiments civils.

Moi. — Mais alors les châteaux de Versailles, de Saint-Cloud, de Saint-Germain, de Fontainebleau, etc., en font certainement partie ?

Lui. — Nullement. Ce sont des palais nationaux.

Moi. — Ah diable ! alors la liste est bien restreinte. Mais il me vient une idée : Les charmants édifices de Nancy, par exemple, construits sous Stanislas, ne sont ni bâtiments civils, ni palais nationaux, ils doivent être évidemment compris dans le service en question.

Lui. — Détrompez-vous, nous ne comprenons dans les monuments historiques que le palais ducal de Nancy, parce qu'il est gothique, tandis que les bâtiments de la place Stanislas et Carrière sont d'un style quelque peu rococo.

Moi. — Et les édifices ou églises modernes comme...

Lui. (m'interrompant). — Oh, rien de moderne d'abord, tout doit être ancien.

Moi. — Mais alors le qualificatif : *historique* veut dire à la fois, artistique ou curieux, ancien et, de préférence, gothique.

Lui. — Vous exagérez ; d'abord on admet tout le moyen âge sans exception, même des nullités ; on y adjoint l'époque gallo-romaine pour ne pas irriter trop les classiques, et la Renaissance, surtout à sa première période ; quant à l'architecture à partir du xvii<sup>e</sup> siècle on est froid à son égard.

Moi. — Quel critérium, enfin, a-t-on choisi pour dresser la liste des monuments historiques ?

Lui. — Officiellement on n'en a choisi aucun, mais (baisant la voix) en fait on s'en tient à ce que j'ai dit plus haut.

Moi. — Et le crédit affecté à ce service où passe-t-il ?

Lui. — De préférence aux églises du moyen âge qui, par leur mode de construction élastique, ont besoin de réparations importantes quand ce n'est pas une reconstruction totale, ce qui fait bien l'affaire de l'architecte, souvent lui-même inspecteur général du service.

Moi. — Ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait tout avantage à réunir les Monuments historiques aux Bâtiments civils pour

n'en faire qu'un seul service, celui des BÂTIMENTS DE L'ÉTAT par exemple ?

Lui. — C'est vrai, mais ne dites pas cela trop haut. Que deviendraient alors le chef et le sous-chef du bureau des monuments, les inspecteurs généraux et consorts ? Que de places supprimées ! Et puis... (baissant la voix) plus de Bâtiments civils à éreinter, pensez donc !

Moi. — Cette dernière raison ne me convainc pas tout à fait, et je m'en tiens à ma proposition des Bâtiments de l'Etat. Excusez donc mon indiscretion, merci et au revoir.

Et pensif je réfléchissais que ma proposition avait le défaut d'être trop simple et trop compréhensible, c'est dire qu'elle avait toutes les chances de n'être pas accueillie. UN QUIDAM.

## VILLA A FONTENAY-AUX-ROSES

PLANCHES 33 A 39. (Voy. page 208.)

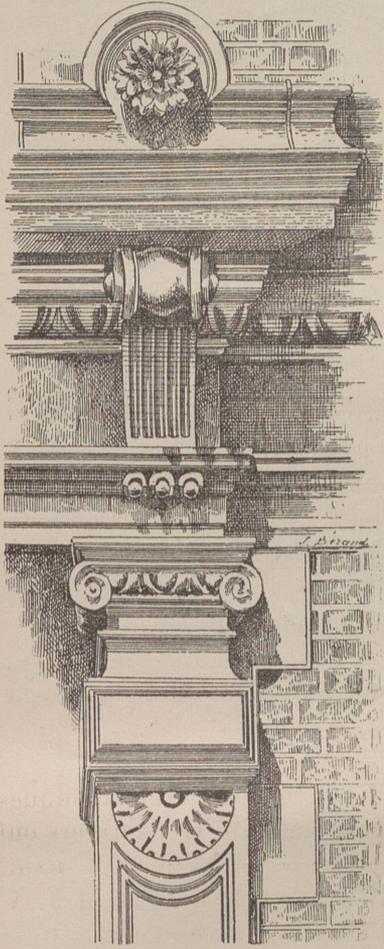
Le décor saillant de la salle à manger consiste en de grands lambris en chêne apparent ornés d'appliches en cuivre. Les meubles d'angle et les crédences font partie de ce lambris. Le plafond est de même entièrement garni d'un lambris divisé en caissons, décoré d'incrustations et de cuivres ciselés. La grande cheminée est accompagnée de colonnes en rouge antique garnies de cuivres. Les frontons des petites portes que l'on voit à droite et à gauche sont aussi ornés de cuivres, volutes, écussons, etc. ; les panneaux d'attique, d'incrustations. Les murs au-dessus des lambris sont tendus de tapisseries modernes représentant des chasses.

Les cuivres dont nous parlons consistent en appliques découpées et gravées ou en décors sculptés. Ces derniers ont été obtenus par le procédé de la galvanoplastie. Exécutant, M. Christoffe. Tous les modèles avaient été faits par M. J. A. Boileau frère, déjà nommé. Il y en a une grande variété, et beaucoup d'une étude curieuse très réussie, notamment dans les meubles d'angle et les portes. Un point important, c'était la patine à donner à ces appliques de métal ; il fallait surtout éviter qu'on eût à les entretenir. Nous avons obtenu un résultat parfait à ce point de vue, d'une sorte de dorure particulière qui donne, à très peu de chose près, au métal l'apparence du cuivre poli. La menuiserie de cette pièce a été exécutée avec beaucoup de soin par M. Pagé ; elle est revenue à 25,000 francs. Les cuivres, y compris les modèles, ont coûté 24,000 francs. En ajoutant les tapisseries, les marbres, les vitraux et le tableau de Jeannin qui orne le coffre de la cheminée, on arrive pour le décor complet de cette pièce à la somme d'environ 70,000 francs.

Dans le grand salon, à côté, il faut surtout remarquer les dessus des portes exécutés par M. Hamel. Ce sont des motifs formés de cornes d'abondance garnies de fleurs et de médaillons, le tout d'un très grand relief. La cheminée en bleu turquin rehaussée de cuivres sculptés, est d'une grande valeur. Les rétrécissements en ont été faits de plaques de cuivre sculptées et dorées. Le même procédé a été, d'ailleurs, appliqué à d'autres cheminées ; il donne un très bon résultat. Pour des cheminées moins importantes, dans le petit salon, la salle de billard, les boudoirs du premier étage, on s'est contenté de plaques gravées, rehaussées d'une patine vieil or et bronze florentin. Pour la cheminée de la grande chambre à coucher, j'ai fait faire un modèle en carton pâte extrêmement fini et une exécution en galvanoplastie dorée par

M. Christoffe. Les ébrasements précédents, également faits sur des modèles spéciaux, viennent de chez M. Morisot. Ces ébrasements varient de prix entre 400 et 1,400 francs.

Pour le petit salon, j'ai dessiné une cheminée d'un style Henri II particulier avec des gaines cannelées et une frise bombée ornée de gaudrons; la belle qualité du marbre (du jaspe) ajoute beaucoup à l'effet. Le plafond de cette pièce, qui est carrée avec des pans coupés, forme des compartiments curieux. Il a été décoré, comme les lambris et les portes, en façon de vernis Martin, d'une tonalité générale vert olive rehaussée par des ors et des nielles en coloris.



Pilastres de la façade sur le jardin.

portée par de grandes consoles cannelées en pierre de Comblanchien polie. Le fourneau lui-même est d'une belle fabrication moderne, fonte, fer et brique. Le tablier de la rôtisserie, en tôle, est orné d'appliques en fer poli et cuivre, exécutant M. Agostinetti, de Fontenay-aux-Roses.

Les water-closets de maître sont garnis de lambris d'acajou et tapissés de faïences persanes, dessins bleu d'outremer, bleu turquoise, vert jaune et fond blanc, qui viennent de chez M. Boch.

Au premier étage on retrouve une rampe du grand escalier du premier au second, composée de balustres rampants en fer avec feuillages de cuivre, d'un dessin original. Cet escalier est décoré de beaux lambris en chêne et d'une grande verdure qui garnit tout le mur circulaire. Il est éclairé d'en haut par un plafond vitré encadré dans une coupole décorée de panneaux et d'incrustations imitant divers bois.

A remarquer les plafonds des boudoirs: ce sont comme des tapis décoratifs rehaussés d'or. Ils ont été très réussis par G. Salard. La salle de bains mérite une petite description. La baignoire est en cuivre argenté monté dans une enveloppe de marbre blanc, assez semblable de forme à certaines baignoires antiques dont on connaît le dessin. Les murs sont capitonnés par des carreaux de faïence d'un blanc d'ivoire posés en losange, et tenus, à chaque intersection des joints, par des boutons en cuivre émaillés à la façon des émaux de Limoges. Ces boutons d'ailleurs repoussés et ciselés ont été

exécutés par M. Morgand; ils ont une forme de marguerite bouton vert céladon, extrémité des pétales rosées, le tout serti d'or. L'effet de ce capitonnage est très réussi. Tous les angles de la pièce, et en général tout le tour du capitonnage, sont encadrés par des cordes en bronze doré. Le chambranle de la fenêtre, ceux des portes et le cadre de la glace en moulures de bronze doré; exécutant: M. Levraut; toilettes, armoires en érable exécutés par M. Gazon.

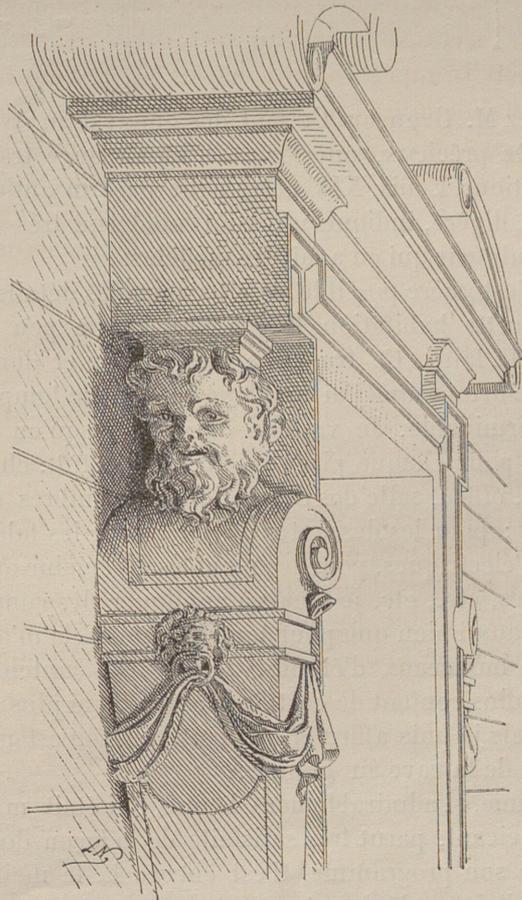
Au deuxième étage, comme d'ailleurs aussi au troisième, le plafond du corridor central est fait de vitres-dalles. La lumière vient d'un plafond vitré ordinaire disposé dans le terrasson de la toiture en haut du quatrième étage. Le corridor est ainsi bien éclairé quoiqu'en troisième jour.

Le terrasson dont je viens de parler est entouré d'une balustrade en plomb repoussé. Tous les épis, toutes les lucarnes, le campanile de la façade sur rue et les chéneaux ont été exécutés en plomb sur des modèles spéciaux; exécutants: MM. Gaget, Gauthier et Cie. Le campanile vaut 15,000 fr., les épis de 350 à 500 francs, les œils-de-bœuf de 190 à 380 fr. compris raccords et pose.

La sculpture de la pierre, à l'extérieur, a été exécutée par M. Perrey. C'est aussi lui qui a fait la statuaire du fronton circulaire de la façade sur la rue. Le sujet devait consister en génies et enfants jouant avec des guirlandes de rose. Ce motif est d'un très bon décor, le champ de l'écusson du milieu est en sarancolin; il porte les lettres MB enlacées qui sont en cuivre doré.

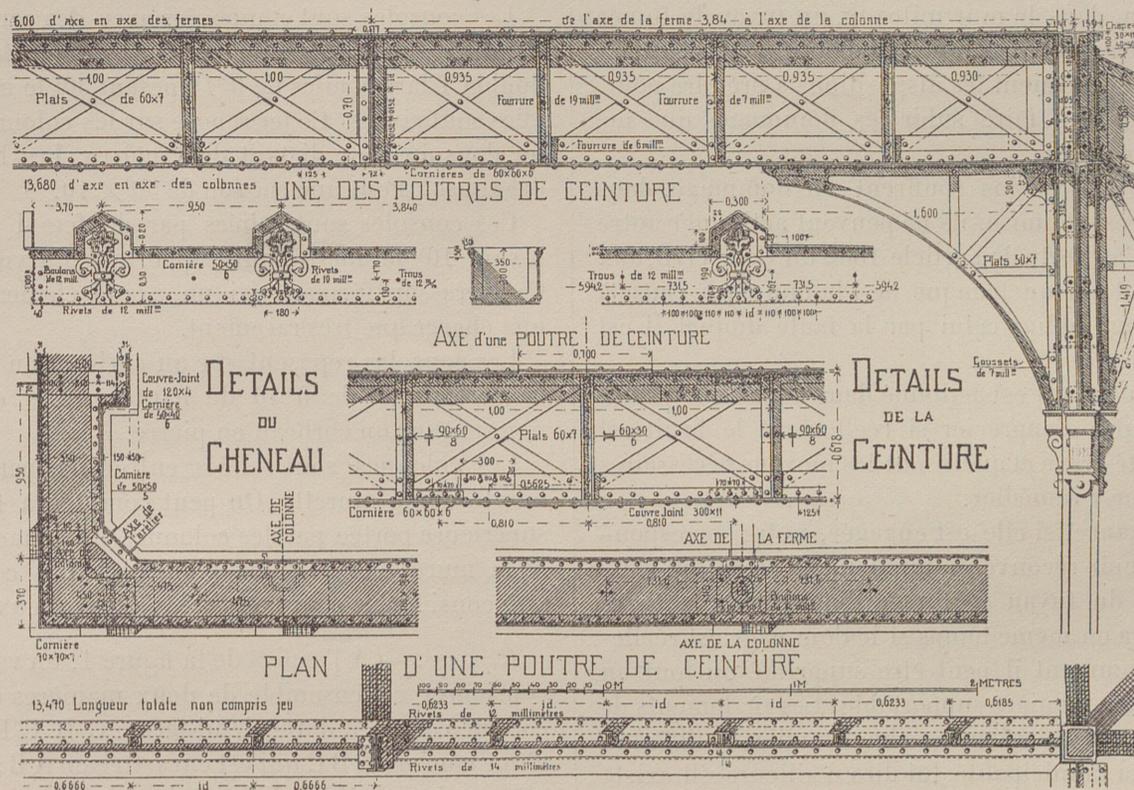
Toute la maison est largement éclairée au gaz, les candélabres extérieurs, d'un dessin très fin, dans le genre de ceux de Ch. Garnier autour des bâtiments d'administration de l'Opéra, sont en bronze Keller. Ils sont montés sur des socles circulaires en sarancolin; exécutants: MM. Chabrié et Jean.

J'ai trouvé le lustre du vestibule et les candélabres de l'es-



Gaine du grand vestibule.





Horloge . . . . .	1,400	00
Marbrerie. . . . .	1,216	40
	193,200	21
Honoraires 5 0/0 . . . . .	9,760	00
Total . . . . .	204,960	fr. 21
Et ont été exécutés à forfait pour la somme de. . . . .	170,000	fr. 00
Honoraires 5 0/0 . . . . .	8,000	00
Montant . . . . .	178,000	00

L'entrepreneur général est M. Cavé, ingénieur constructeur à Louvroil (Nord), qui a eu pour sous-traitants MM. Guidon et Burklé, entrepreneurs de travaux publics à Langres. MM. Sauvageot, entrepreneur plomberie et zinc, à Langres. Brayé, entrepreneur menuiserie, à Langres. Chemin, entrepreneur peinture et vitrerie, à Langres. Gugumus, entrepreneur horloge, à Nancy. Mildé, entrepreneur paratonnerre, à Paris.

## CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Expertise administrative. — Honoraires

Une loi nouvelle du 22 juillet 1889 détermine la nouvelle procédure à suivre par les conseils de préfecture en matière contentieuse.

Un décret du 18 janvier 1890 règle comme suit les frais d'honoraires des experts.

1° 7 francs la vacation, si l'expert appartient à une ville de 30,000 habitants, ce qui est mon cas.

2° 0,50 du rôle de vingt-cinq lignes de douze syllabes à la page pour la copie du rapport.

3° 0,20 par kilomètre sur chemins de fer.

3° 0,40 par kilomètre sur routes.

4° Interdiction de compter plus de trois vacations par jour,

sauf quatre quand l'expert travaille hors de chez lui. Voilà pour les conseils de préfecture.

Cette nouvelle jurisprudence a-t-elle été déjà appliquée? Il tombe sous le sens que les experts ne peuvent pas être tarifés d'une manière restreinte, c'est-à-dire d'après le décret en question quand ils ont affaire au conseil de préfecture, tandis qu'ils seront tarifés plus largement par les tribunaux civils.

Réponse. — Le décret du 16 février 1807, relatif aux dépens faits devant les cours et aux tribunaux, n'est pas applicable aux frais faits devant les tribunaux administratifs. Dès lors les frais et honoraires dus aux experts qui ont procédé devant ces tribunaux doivent être réglés, par appréciation des circonstances, d'après les divers éléments de la cause et conformément aux règlements sur la matière.

### Contiguïté. — Dommage. — Expertise

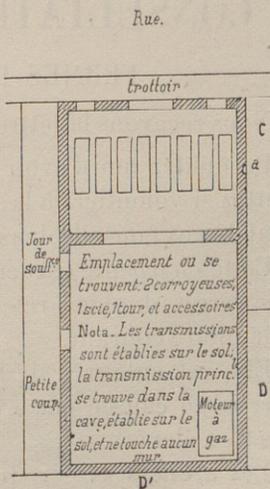
D'autre part veuillez trouver un croquis vous indiquant mon atelier de menuiserie mécanique. Le mur du côté des voisins CD' et E est mitoyen, la partie D non mitoyenne.

Les voisins ont, à plusieurs reprises, tâché de me faire interdire mon atelier parce que, disent-ils, mes outils font du bruit; ils ont même été jusqu'à dire que le moteur était un danger pour eux.

Vous savez que les moteurs à gaz Otto ne sont pas astreints à des règlements de police parce qu'ils ne peuvent faire aucune explosion.

N'y a-t-il pas des règlements pour les heures de travail d'une usine dans la ville?

Quels sont-ils?



Le voisin C..., a, dans le mur mitoyen, un tuyau de fumée de fourneau qui dégage chez moi une chaleur qui serait intolérable en été. Quelles seraient les dispositions à prendre pour, en cas de discorde, lui faire subir les dommages que me cause ce chauffage inutile?

*Réponse.* — Si les voisins souffrent un dommage, dans l'espèce qui nous est soumise, ils ne peuvent actionner notre correspondant qu'en vertu de l'article 1382 du Code civil, aux termes duquel tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

Si notre correspondant est actionné dans ce sens, il y aura lieu à expertise afin d'apprécier si réellement le bruit est d'une incommodité grave et quels sont les moyens nécessaires le cas échéant pour y remédier.

Dans cette instance, si elle est engagée, notre correspondant devra intervenir reconventionnellement en ce qui concerne la chaleur du tuyau de fumée dont il se plaint, et l'expertise établira en même temps si le dommage est réellement grave et comment il peut être supprimé ou tout au moins atténué d'une manière supportable. Les règlements de police locaux sont particuliers à chaque ville et diffèrent essentiellement; la municipalité lui dira d'ailleurs s'il existe un règlement local dans son cas.

#### Curage. — Etang.

Un de mes clients a loué depuis dix ans une propriété avec grand jardin de trois hectares entourant une villa et située dans la villa même. — Un étang encadré de grands arbres et communiquant avec une petite rivière fait partie du jardin. Cet étang a besoin d'être curé ou nettoyé, car le fond s'est élevé par suite de l'amas des feuilles mortes ou des dépôts vaseux provenant de la petite rivière.

A qui incombe le nettoyage ou curage de cet étang? au locataire ou au propriétaire? Le bail et l'état de lieux n'en parlent pas, il est dit seulement que le jardin doit être soigneusement entretenu.

*Réponse.* — Aux termes de l'article 1756 du Code civil le curage des puits et celui des fosses d'aisances sont à la charge du bailleur s'il n'y a clause contraire. Par assimilation, nous sommes d'avis que le curage de la rivière en question est à la charge du propriétaire.

*Le secrétaire du Comité de jurisprudence,  
Henri RAVON, architecte.*

## CONSULTATIONS TECHNIQUES

### FERMES D'ARÊTIERS EN FER

Nous recevons la lettre suivante :

Permettez-moi d'avoir recours à votre obligeance, que vous mettez si volontiers à la disposition de vos abonnés, en m'aidant de vos conseils dans la question suivante :

Cette charpente est fermée, dessus et dans les côtés, par des verres doubles retenus par des fers simples T, pesant 4<sup>k</sup> le mètre courant.

Elle est entourée de bâtiments plus élevés qui font que la surcharge causée par le vent dont on doit tenir compte n'est pas très élevée.

Les arêtières et les quarts de ferme sont composés de cornières de 50<sup>m/m</sup> pesant 4<sup>k</sup>,480 le mètre courant.

Les consoles sont composées avec des cornières de 75<sup>m/m</sup>, pesant 4<sup>k</sup>,00 le mètre; elles sont renforcées par un fer à double T larges ailes de 0<sup>m</sup>18 pesant 30<sup>k</sup> le mètre, avec lequel elles sont rivées. Ce fer repose sur les colonnes et va se sceller dans un mur distant de 3 mètres. Les barres de treillis des consoles ont une section de 50 × 10.

Ces consoles sont reliées par des fers I ailes ordinaires, pesant 10<sup>k</sup> le mètre, qui supportent un voligeage en bois. Ce terrasson formant ici un grand chéneau ne supportera une charge que très rarement.

Les consoles reposent sur un corbeau en fonte, venu avec la colonne et de 0<sup>m</sup>40 de hauteur. Les consoles d'angle reposent sur un corbeau en pierre.

Les colonnes sont reliées entre elles par un poitrail surmonté d'une murette. On peut compter à 14,000<sup>k</sup> la charge supérieure portée par les colonnes provenant de ce poitrail, de la murette et de deux planchers. Ces colonnes peuvent être considérées comme scellées à leurs deux extrémités.

*Réponse.* — A l'aspect de la figure 4, on voit que l'on peut considérer cet ensemble de deux manières différentes : soit comme composé d'une demi-ferme C D E F posée en C, et d'une console A B C qui est encastrée en A B; soit comme une pièce unique A B C D E F, coudée en C et continue dans toute sa longueur. Les conséquences de ces deux manières de voir sont absolument différentes.

Dans le premier cas (fig. 4), la ferme se creuse sous la charge de F vers E, et, au contraire, se renfle en E D C; la console A C fléchit légèrement.

Dans le second cas (fig. 5), la ferme se renfle de F vers D, et se creuse de D jusqu'en A. Les conditions du travail sont donc tout à fait opposées dans l'un ou l'autre cas; c'est ce qui arrive assez fréquemment lorsqu'on a affaire à des fermes de grande portée, très légères et, par conséquent, très élastiques. C'est pourquoi aussi on devrait attacher la plus grande importance à disposer toujours la construction de telle façon qu'on sache exactement ce qui s'y passe en réalité.

Avec la construction qui nous est indiquée, on sera dans le cas de la figure 4, ou dans celui de la figure 5, selon la manière dont est faite, en C, la jonction du pied de la ferme avec la console : s'il y a assemblage complet, rigide, il est clair qu'il y a continuité depuis A B jusqu'à F, et l'on est dans le cas de la figure 5; s'il n'y avait qu'une articulation, ou simplement deux boulons, placés à droite et à gauche, dans l'axe de la partie C, il est clair que le pied C de la ferme pourrait légèrement tourner, indépendamment de la console; et l'on serait dans le cas de la figure 4.

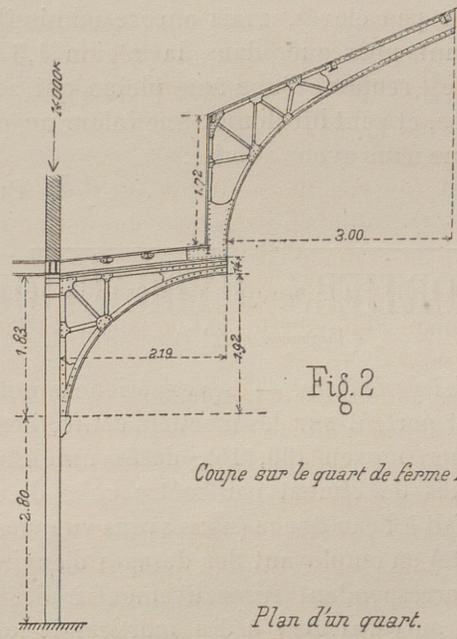
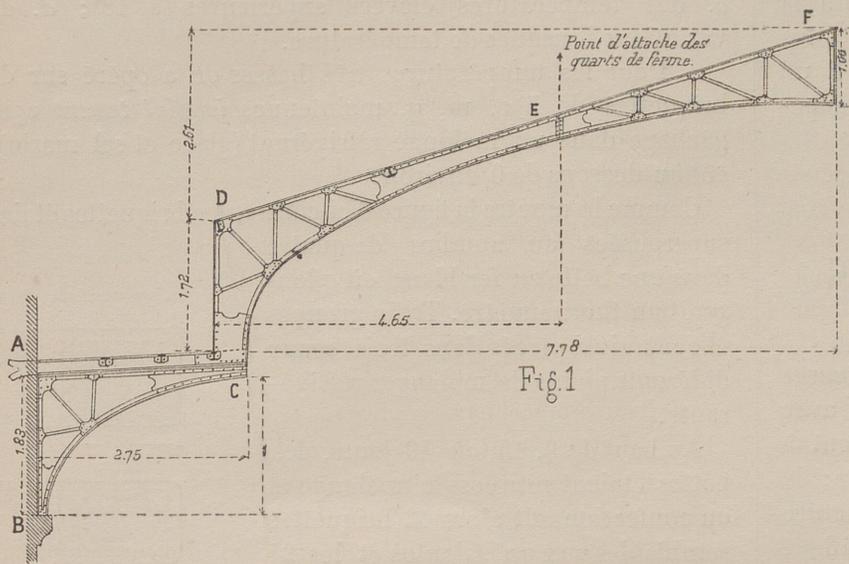
Or le travail du métal est tout différent, selon qu'on doit adopter l'une ou l'autre hypothèse.

*Premier cas.* — La console et la ferme sont indépendantes. L'axe de la demi-ferme étant tracé, pour la partie C D E F seulement, nous construisons l'épure par la méthode que nous employons habituellement (1), en adoptant une première poussée arbitraire Q de 4,000<sup>k</sup> (fig. 6, 7). Les surfaces S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> étant mesurées, et ayant pris leurs centres de gravité, on déduit la véritable poussée Q' :

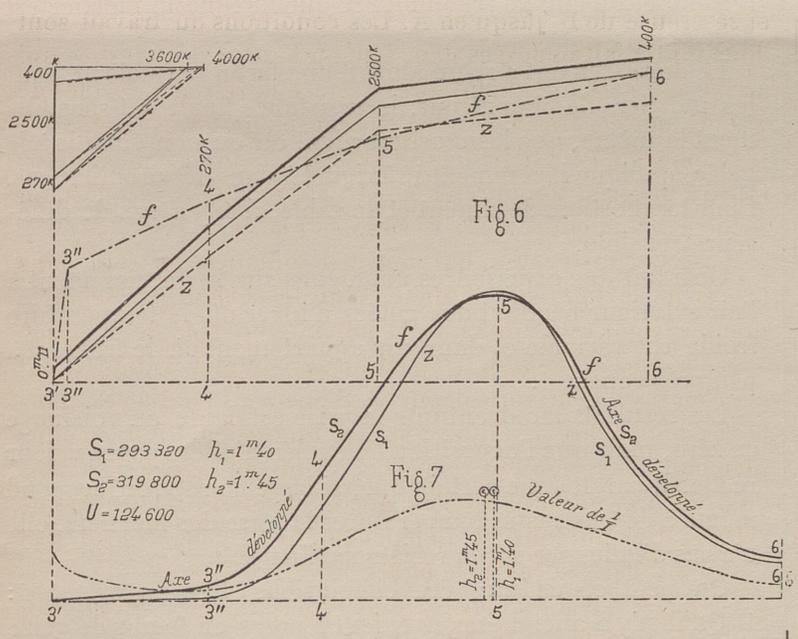
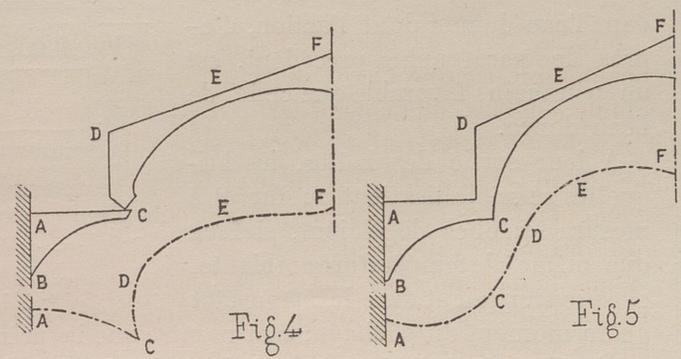
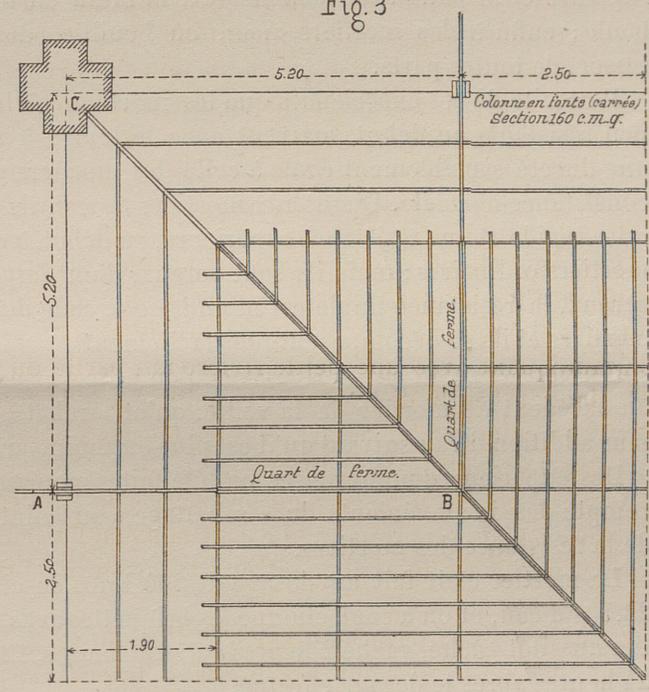
$$Q' = 4,000 \times \frac{1,40 \times 293,320}{1,45 \times 319,800} = 3,600^k$$

Sur cette nouvelle donnée, on construit le polygone définitif des moments, qui est figuré en traits pleins, partant de l'origine 3'.

(1) V. *Pratique de la mécanique appliquée*, p. 670.



Plan d'un quart.  
Fig. 3



calculé à l'avance les valeurs de  $\frac{I}{n}$  pour chaque section. Pour la première hypothèse, on trouve :

	$p$	$\frac{I}{n}$	R
En 3'	$3,600 \times 0 = 0$	0,00036	0 <sup>k</sup>
3"	$3,600 \times 1.35 = 4,860$	0,00090	5 <sup>k</sup> 4
4	$3,600 \times 0.50 = 1,800$	0,00036	5 <sup>k</sup> 0
5	$3,600 \times 0.45 = 1,620$	0,00026	6 <sup>k</sup> 2
6	$3,600 \times 0 = 0$	0,00090	0 <sup>k</sup>

D'autre part, la pression longitudinale varie de 4,900<sup>k</sup> à 3,600<sup>k</sup>, comme indique l'épure; soit un travail complémentaire de 2<sup>k</sup>1 à 1<sup>k</sup>6 par millimètre carré, d'après la section des fers. Le travail total varie donc de 7 à 8<sup>k</sup>, en nombre rond, — si l'on admet, bien entendu, les charges telles que nous les avons évaluées et marquées sur l'épure.

Dans l'hypothèse d'un encastrement à la jonction C, le travail de flexion est un peu plus faible à la partie inférieure, et un peu plus grand à la partie supérieure, où il atteint et dépasse légèrement 7<sup>k</sup>. Le travail total est de 8 à 9<sup>k</sup>. Ces divers

On pourrait encore faire une hypothèse intermédiaire, en considérant la ferme comme encastree à sa base sur la console. La véritable poussée, calculée au moyen des mêmes éléments, serait, alors, de 3,500<sup>k</sup> :

$$Q' = 4,000 \times \frac{293,320}{319,800} \times \frac{319,800 - 1.40 \times 124,600}{319,800 - 1.45 \times 124,600} = 3,500^k$$

Le polygone (en traits pleins et plus forts) partirait, à l'origine, d'un point placé à 0<sup>m</sup>11 au-dessus du centre 3', car  $\varphi = (1.45 - 1.40) \times \frac{319,800}{319,800 - 1.40 \times 124,600} = 0^m11$

Mesurant les intervalles entre l'axe et le polygone définitif, on évalue exactement les moments de flexion; d'où l'on conclut le travail du fer à la flexion en chaque point, si l'on a

chiffres sont un peu élevés, mais encore admissibles à la rigueur, d'autant plus que, dans la région 4,5 la plus fatiguée, l'arc est renforcé d'une âme pleine qui accroît un peu sa résistance, et peut lui donner une valeur un peu supérieure à celle que nous avons admise.

P. PLANAT.

(A suivre).

## LES MORTIERS HYDRAULIQUES

(Voir page 215)

*Influence du dosage de l'eau.* — Les expériences nombreuses faites à ce sujet portent sur des mortiers confectionnés avec du sable de mer moyen (90,116), dosés uniformément à 400 kilogrammes de ciment par mètre cube de sable; le gâchage a été fait à l'eau douce (nous avons vu que sa nature était indifférente) en employant des dosages d'environ 15 %, 25 %, 35 %, correspondant respectivement à des mortiers *fermes*, secs et pulvérulents; à des mortiers de consistance *ordinaire* et se pétrissant facilement à la main en forme de boule; enfin à des mortiers *mous*, en bouillie, dont l'eau ressort de toutes parts.

Il résulte de ces expériences que les mortiers gâchés *mou*, peu résistants au début, arrivent avec le temps à acquérir une dureté sensiblement égale à celle des mortiers gâchés à consistance normale. Quant aux mortiers *fermes*, ils ont une prise rapide et une résistance supérieure, au début, à celle des mortiers ordinaires; mais ils sont poreux, d'un emploi dangereux, la résistance finale est moindre que celle des autres mortiers et ils se décomposent plus facilement.

*Influence du rebattage.* — Il arrive qu'on utilise le lendemain un excédent de mortier de la veille, qu'on « rebat » avec ou sans addition d'eau suivant qu'il est plus ou moins pris.

Des expériences nombreuses ont été faites pour se rendre compte des inconvénients du « rebattage » au point de vue de la résistance des mortiers.

Le mortier était fait au dosage de 400 kilos de ciment et 22,5 % d'eau, et on a confectionné les briquettes avec du mortier aussitôt gâché, gâché 2 heures après, 6 heures, 12 heures, 24 heures après le dosage effectué.

Il semble résulter de ces expériences que les mortiers, rebattus après commencement de prise, durcissent plus lentement que ceux immédiatement employés après la confection; mais qu'avec le temps, la résistance des mortiers rebattus, alors qu'ils n'ont pas fait une prise absolument complète, redevient normale.

Toutefois il y faut addition d'eau, et dans ce cas on peut dire qu'il n'y a pas d'inconvénients à rebattre. Les conclusions sont les mêmes pour les mortiers de chaux hydraulique.

*Influence du milieu.* — Le milieu dans lequel se fait le durcissement fait varier la résistance suivant qu'on opère en eau de mer, eau douce, air sec et air humide.

La comparaison de l'eau de mer et de l'eau douce indique une sensible équivalence, quoique l'eau de mer soit quelquefois un élément de décomposition.

Dans l'air, le durcissement est plus rapide que dans l'eau, et il n'a pas été possible d'élucider la question sur l'air sec et l'air humide; les nombreuses expériences auxquelles on s'est livré étaient contradictoires.

*Influence de la température.* — On a étudié sur la prise et la résistance des mortiers: *a.* l'influence des températures très basses (infér. à 0°); *b.* des températures ordinaires (de 0° à 18°);

*c.* des températures élevées supérieures à 18°; *d.* des variations brusques de température.

*a.* Pour les températures très basses on a opéré sur des briquettes de 5 c. m. q. maintenues *immédiatement* après gâchage dans un mélange réfrigérant (glace et sel marin) à 15° au-dessous de 0 environ.

Comme le montre la figure 9 ci-contre, les briquettes étaient superposées au nombre de quatre dans une boîte en fer blanc où plongeait un thermomètre. Trois groupes étaient ainsi placés dans trois seaux différents pleins de mélanges réfrigérants.

Au bout de 8, 15 ou 40 jours, les boîtes étaient retirées du mélange et on confectionnait alors 12 briquettes semblables aux précédentes et les 24 briquettes étaient alors immergées dans l'eau de mer dont l'action, d'après le paragraphe précédent, est un peu moins favorable que celle de l'eau douce.

A leur sortie des boîtes, les briquettes se ramollissaient au fur et à mesure qu'elles dégelait, si bien que, même à la température ambiante, elles se trouvaient dans le même état qu'au moment du gâchage; ceci montre que la prise est en quelque sorte arrêtée pendant le temps passé dans l'air refroidi et qu'elle ne recommence que lorsque le mortier est dégelé.

Le durcissement s'opère alors d'une façon normale et, pour les mortiers de ciment pur, la résistance finale est sensiblement la même, que les mortiers aient été ou non soumis à la gelée, quoique légèrement inférieures dans le premier cas. Pour les mortiers de ciment et de sable, il n'y a pas de différence sensible.

On a fait des expériences analogues sur le durcissement à l'air extérieur pendant des gelées d'hiver où la température froide est variable et dans un appartement où le froid est à peu près constant.

Les résultats montrent que la prise est lente au voisinage de zéro, mais que l'exposition à la gelée n'altère pas sa valeur réelle. Il paraît donc certain que, si la gelée retarde, suspend même à de très basses températures la prise des mortiers, elle n'a pas d'influence sur la résistance finale.

On peut en déduire ces conclusions très importantes: 1° Qu'il n'y a aucun inconvénient à poser en temps de gelée les dernières assises d'un ouvrage qui auront le temps de durcir avant d'être soumises à des efforts notables; 2° qu'en automne et au printemps, on peut travailler au-dessous de zéro, sans attendre que la température s'élève et qu'il n'est pas non plus besoin d'arrêter les ouvriers quand la température retombe au-dessous de zéro vers la fin de la journée.

*b.* L'influence de la température est considérable sur le durcissement; la prise est incontestablement plus rapide quand la température est maintenue de 15° à 18°, que lorsqu'elle ne s'élève pas au-dessus de 3°; mais cette influence ne se prolonge pas avec le temps et au bout d'un mois il n'y a plus de différence sensible. Il faut en déduire qu'il paraît inutile d'imposer, dans les essais de fournitures de ciment, l'obligation (difficile à remplir en hiver) de maintenir pen-

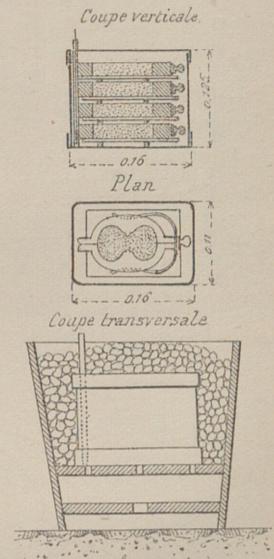


Fig. 9.

dant plus de sept jours la température d'expérimentation entre 15° et 18° ainsi que le prescrivent certains cahiers des charges.

c. Deux groupes de briquettes, confectionnées simultanément, ont été les unes placées dans l'eau de 15° à 18° et les autres dans l'eau bouillante ou à 90° pendant 48 heures; on laisse ensuite descendre la température que l'on maintient à 15°. Le durcissement primitif est beaucoup plus rapide pour la briquette ayant séjourné dans l'eau chaude, de 1/3 environ plus fort pendant les huit premiers jours, mais les mortiers, qui ont durci lentement, regagnent le temps perdu et acquièrent une résistance sensiblement supérieure à celle des premiers.

On peut donc arriver à augmenter dans une certaine mesure la rapidité de la prise et du durcissement en gâchant le mortier avec de l'eau chaude et le maintenant un certain temps à une température élevée; ceci peut être d'un certain intérêt et d'une utile application quand il s'agit de scellements en mortier de ciment de Portland.

d. Pour les variations brusques de température, les expériences consistant à plonger des briquettes âgées de huit mois dans de l'eau de 30° à 90°, ont montré que la résistance à l'extension diminue beaucoup, mais il semble qu'avec le temps la résistance finale n'est que peu changée. Ceci d'ailleurs n'a guère d'intérêt au point de vue pratique.

*Déblavage des mortiers.* — On est quelquefois contraint d'immerger du mortier dans de l'eau courante; les expériences suivantes ont eu pour but de se rendre compte de l'effet de ce déblavage.

Des briquettes de 5 c. m. q. ont été placées, sans les démouler, sur des toiles métalliques tendues sur des cadres en bois et fixés eux-mêmes sur un petit chariot mobile sur rails dans un grand bac rempli d'eau (fig. 10). En imprimant

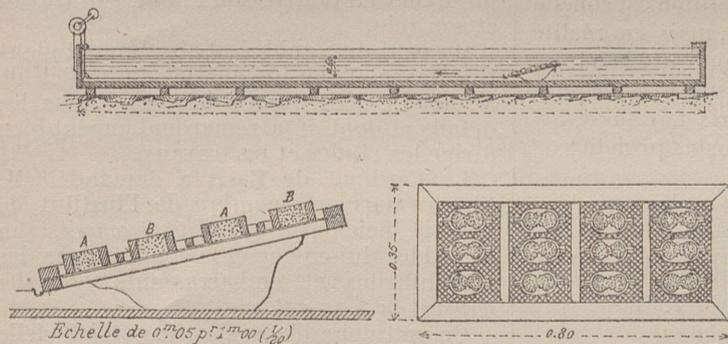


Fig. 10.

au chariot une vitesse de 0<sup>m</sup>30 par seconde, on produit ainsi l'effet d'un courant d'eau animé de cette vitesse en sens inverse. On place d'autres briquettes dans les mêmes conditions, mais immobiles, et qui doivent servir de terme de comparaison. L'expérience faite sur des mortiers ordinaires, mous et secs, a montré que les briquettes faites avec ce dernier mortier se dégradent plus que les autres, ce qui s'explique par ce fait que ce mortier se laisse plus facilement pénétrer par l'eau que les autres.

Quelques ingénieurs anglais avaient pensé que, pour atténuer le déblavage il y aurait intérêt à n'immerger que quelques heures après fabrication; les expériences faites à ce sujet par M. Alexandre tendent à montrer que le déblavage n'est pas ainsi diminué; ce qu'il explique par ce fait que le mortier déjà pris laissant passer l'eau plus facilement, il y a un déblavage, par cela même, qui ajouté au déblavage naturel

est égal au déblavage naturel des mortiers mous moins perméables mais dont le ciment est plus facilement entraîné.

### CHAPITRE III. — POROSITÉ DES MORTIERS

La porosité est le vide que présente une masse de mortier durci, lequel vide vient de trois causes distinctes : 1° *Vide apparent* lors de la confection du mortier quand ce mortier n'est pas compact; 2° *Vide latent* résultant de l'emmagasinement d'une certaine quantité d'air dans la masse; 3° *Vide résultant de l'évaporation* d'une partie de l'eau employée.

1° *Vide apparent.* — Lorsqu'on opère avec des dosages insuffisants de ciment ou de chaux, il arrive que le mortier n'est pas plein, ou n'est pas compact et présente ainsi un vide apparent.

Cette compacité dépend de la nature du sable, et les expériences faites montrent que, pour avoir un mortier d'apparence compacte au moment de la fabrication, il faut un dosage en sable minimum de :

450 kilos avec du très gros sable (25-45) ou petit gravier; 300 kilos sable moyen (gros et fin); 250 kilos sable fin (280).

Pour les mortiers de chaux hydraulique, la grosseur du sable paraît avoir moins d'influence.

2° *Vide latent.* — Ce vide provient de l'air emmagasiné dans le sable. En gâchant du sable avec de l'eau, on n'arrive pas à dégager tout l'air qu'il contient, ce qu'on parvient à faire en versant graduellement de l'eau dans une mesure de 1 litre remplie de sable.

Un litre plein de sable (contenant en réalité, par suite des vides, 0 lit. 535 de sable) gâché avec l'eau, donne 0 lit. 700, soit un foisonnement de 10 % environ, c'est-à-dire qu'on ne parvient pas à dégager tout l'air qu'il contient. Le même fait se produit quand on fait du mortier. C'est ainsi qu'un mortier, confectionné avec 1 litre de sable moyen (90-110), 550 gr. de ciment et 0 lit. 26 d'eau, est bien compact et ressue même après tassement; toutefois le volume de ce ciment qui sans vide devait être de 0 lit. 929 est de 1 lit. 025, soit 9, 4 % (1).

Pour un mortier non compact le volume latent s'ajoute au volume apparent. Ce volume latent est généralement de 10 0/0 avec 1 ou 2 0/0 en plus ou en moins.

3° *Vide, évaporation d'eau.* — L'eau employée pour confectionner un mortier peut être divisée en deux parties distinctes, l'une servant à délayer le ciment ou la chaux, et l'autre à délayer le sable.

La première *a* dépend du dosage de ciment ou de chaux, il est facile de déterminer directement la quantité d'eau nécessaire pour délayer 1,000 kilos de ciment ou de chaux, et en déduire proportionnellement les quantités nécessaires pour les divers dosages.

On peut compter 0<sup>m</sup>25 pour un kilo de ciment de Portland; et par suite : 0,06 pour 250 gr., 0,10 pour 400, 0,14 pour 550.

Pour 1 kilo de chaux hydraulique de Senonches 0<sup>m</sup>61, et par suite : 0,135 pour 215 gr., 0<sup>m</sup>200 pour 325, 0<sup>m</sup>265 pour 425.

La deuxième partie *b* qui sert à délayer le sable, d'après diverses considérations de M. Alexandre, peut être établie aux nombres suivants : 0<sup>m</sup>,065 p. 1 litre de petit gravier (25-45); 0,08 p. (45-60); 0,120 p. (90-110); 0,17 p. (140-175); 0,23 p. (175-280) et 0,135 pour un mélange des 5 sables précédents.

(1) Vol. plein du sable.....	0,487
Vol. plein de 550 gr. de ciment à densité de 3,03.....	0,182
Vol de l'eau.....	0,260
Total...	0,929

La somme de ces nombres  $a$  et  $b$  donne pour un ciment à 400 kilos : 0,165 ; 0,18 ; 0,22 ; 0,27 ; 0,32 ; 0,235 suivant qu'on emploie successivement les sables dont nous avons parlé. Pour les chaux hydrauliques de Senonches à 325 on trouverait : 0,25 ; 0,26 ; 0,28 ; 0,305 ; 0,335 ; 0,285.

Les nombres que nous avons donnés permettent d'établir la quantité d'eau à ajouter pour tous les dosages possibles. C'est la partie la plus intéressante de ce chapitre. M. Alexandre montre ensuite que dans le durcissement la quantité  $b$  d'eau disparaît entièrement, et que pour  $a$  il n'en reste plus qu'une quantité  $a'$  qui est les  $\frac{3}{4}$  de  $a$  pour les ciments, et le  $\frac{1}{4}$  de  $a$  seulement pour les chaux ; c'est ce qui constitue le vide par durcissement.

Pour un sable moyen, ce vide varie de 12 à 14 0/0 environ pour les ciments, et de 18 à 22 pour les chaux.

Il est intéressant de comparer la porosité des divers mortiers lorsqu'on fait varier le volume d'eau employé au gâchage, de manière à obtenir un mortier mou, sec ou de consistance normale.

La porosité théorique étant la différence entre le volume apparent du bloc de mortier et le volume plein des matières qui le composent, le mortier qui sera le moins poreux sera celui qui a le moindre volume apparent.

(A suivre.)

B.

## LE DOSSIER DES CONCOURS

On nous écrit, à propos du concours international pour les deux palais du Parlement de Bucharest, que certains faits très singuliers se seraient produits.

Deux jours avant l'expiration du délai pour le dépôt des projets à la légation de Roumanie, à Paris, un architecte roumain qui n'avait pas pris part au concours et qui se trouvait à Paris, par hasard probablement, se serait présenté chez deux de ses confrères français, qui lui avaient été indiqués comme faisant ces projets. A la suite de cette visite, un des deux architectes français se laissa séduire et lui remit, dit-on, contre 10,000 f. deux projets complètement achevés.

Lors du jugement, le projet de la Chambre des députés ne fut pas remarqué, et celui du Sénat n'eut qu'un prix de 3,000 francs. Les deux premiers prix étaient français, ce qui était un succès pour notre pays.

Il serait, paraît-il, fortement question, à Bucharest, de confier l'exécution du monument au seul architecte roumain primé au concours du Sénat. L'achat, par cet architecte, du projet français aurait donc été, en définitive, un bon placement, outre qu'il constituerait une fois de plus la reconnaissance du mérite de nos compatriotes.

## CONCOURS

### VILLE DE FOGÈRES

ÉRECTION D'UNE STATUE AU GÉNÉRAL LARIBOISIÈRE

Le projet classé premier est de M. G. Récipon, sculpteur, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, qui sera chargé de l'exécution (la dépense ne doit pas dépasser 30,000 francs).

Deuxième prix : MM. Desca et Mangin, sculpteurs ; P. Gélis Didot, architecte.

Troisième prix : MM. Lanson, sculpteur, et Tournade, architecte.

Des médailles d'or, de vermeil et d'argent, ainsi que des mentions honorables, ont été également décernées.

## LES NOUVEAUX QUARTIERS DE LYON

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Lyon, dit une note du dernier numéro de votre journal, est en pleine période de démolition et nos confrères de province vont lui donner un aspect grandiose.

Permettez-moi de vous renseigner sur ce point. Les démolitions et la construction du nouveau quartier sont entre les mains d'un spéculateur parisien très connu qui, sur prix fait, doit livrer dans 60 ans à la ville des maisons non définies au marché et sur lesquelles naturellement il espère bénéficier.

Je n'insiste pas davantage. Quant au tracé de la rue — *tracé au moins bizarre* — il a été désapprouvé : 1° par la société d'architecture de Lyon ; 2° par le conseil départemental des bâtiments civils du Rhône ; 3° par le conseil général des bâtiments civils siégeant à Paris. Reste la pétition pour le concours que vous signalez : cette pétition est conçue dans des termes généraux, mais en réalité elle a eu pour motif les propositions adressées à la ville par le susdit spéculateur pour l'exécution par lui et à prix fait aussi, assure-t-on, de l'hôtel des postes projeté !

Veillez agréer, etc,

Un architecte lyonnais.

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Jugement du 5 février 1891

Concours de 1<sup>re</sup> classe

Le programme du concours de 1<sup>re</sup> classe, projets rendus le 31 janvier était : *Un hôtel pour un riche particulier*. Une soixantaine de projets étaient exposés la semaine passée. Par jugement du 5 février il a été décerné une première médaille à M. Duquesne, élève de M. Pascal, et des deuxièmes médailles à MM. Schoops (atel. André-Laloux), Charlet (atel. Guadet), Saglio (atel. Ginain), Demogot (atel. Pascal) et Valentin (atel. Gherhart et Redon).

Dix-huit premières mentions ont été accordées à divers.

Une salle de billard était le sujet du concours de l'esquisse (1<sup>re</sup> classe) jugé le même jour. Sur 60 esquisses exposées il n'a point été décerné de médaille, mais seulement 5 premières mentions et 9 secondes.

Il sera prochainement rendu compte de ce concours ainsi que des concours Labarre et Rougevin. Le premier a été jugé jeudi 12 février, le second, dont l'esquisse a eu

lieu le 14 février, devant être jugé le 26 courant et exposé le 27.

Le concours d'admission des « nouveaux » aura lieu le 23 courant (épreuve éliminatoire d'architecture).

Le 28, concours de 2<sup>e</sup> classe (rendu).

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des Beaux-Arts a élu président M. Bailly, architecte, en remplacement de M. Meissonier décédé, et vice-président, M. Paul Dubois en remplacement de M. Bailly.

Ensuite l'Académie a procédé à la nomination des jurés qu'elle s'adjointra cette année pour le jugement des concours du Grand prix de Rome. Ont été élus pour l'architecture : MM. Girault, Laloux, Blavette, Thomas ; jurés supplémentaires : MM. Raulin et Lisch.

Est-il besoin de faire ressortir ici l'esprit libéral qu'indique la nomination de deux artistes éminents, MM. Raulin et Lisch, dont le talent et la notoriété ne doivent rien à ce qu'on nomme le pensionnat de France à Rome ?

## NOUVELLES

### PARIS

Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre.

— A la suite de la perte faite par l'Œuvre du Vœu national en la personne de son architecte M. Laisné, M. Rauline, son associé depuis quatre ans, a été appelé à lui succéder. M. Rauline avait été choisi par M. Abadie, pour l'aider dès les premiers jours ; il est successivement devenu premier dessinateur, inspecteur, architecte adjoint, et depuis seize ans, il n'a cessé de prodiguer à l'Œuvre son talent, son travail et son zèle.

On peut dire qu'il s'est absolument identifié avec l'idée générale du projet de M. Abadie dont il possède à fond tous les détails et dont il a remarquablement bien dirigé les études et les travaux.

Le Cardinal de Paris a demandé à M. Charles Garnier, membre de l'Institut, de vouloir bien devenir *architecte conseil*, afin de l'aider lui-même et le comité dans les cas difficiles et embarrassants. (*Bulletin mensuel du Vœu national.*)

On voit donc d'après cette note officielle que M. Rauline reste chargé de tous les travaux, de la partie artistique intérieure aussi bien que des mosaïques, des peintures, des sculptures et autres œuvres d'art que quelques journaux ont attribués à tort comme devant faire partie des fonctions futures de M. Ch. Garnier.

A ce propos, démentons aussi un bruit étrange qui est en train de faire le tour de la presse, heureux si nous pouvons l'arrêter en route.

C'est sous la voûte énorme supportant le massif du chœur qu'on a décidé de placer les appareils de chauffage. Pour cet objet, M. Rauline fait déblayer cette voûte. Immédiatement quelques-uns ont voulu croire que les fondations en mauvais état étaient reprises en sous-œuvre et la nomination de M. Ch. Garnier a tout naturellement fait dire qu'il était chargé de remédier à cet état défectueux.

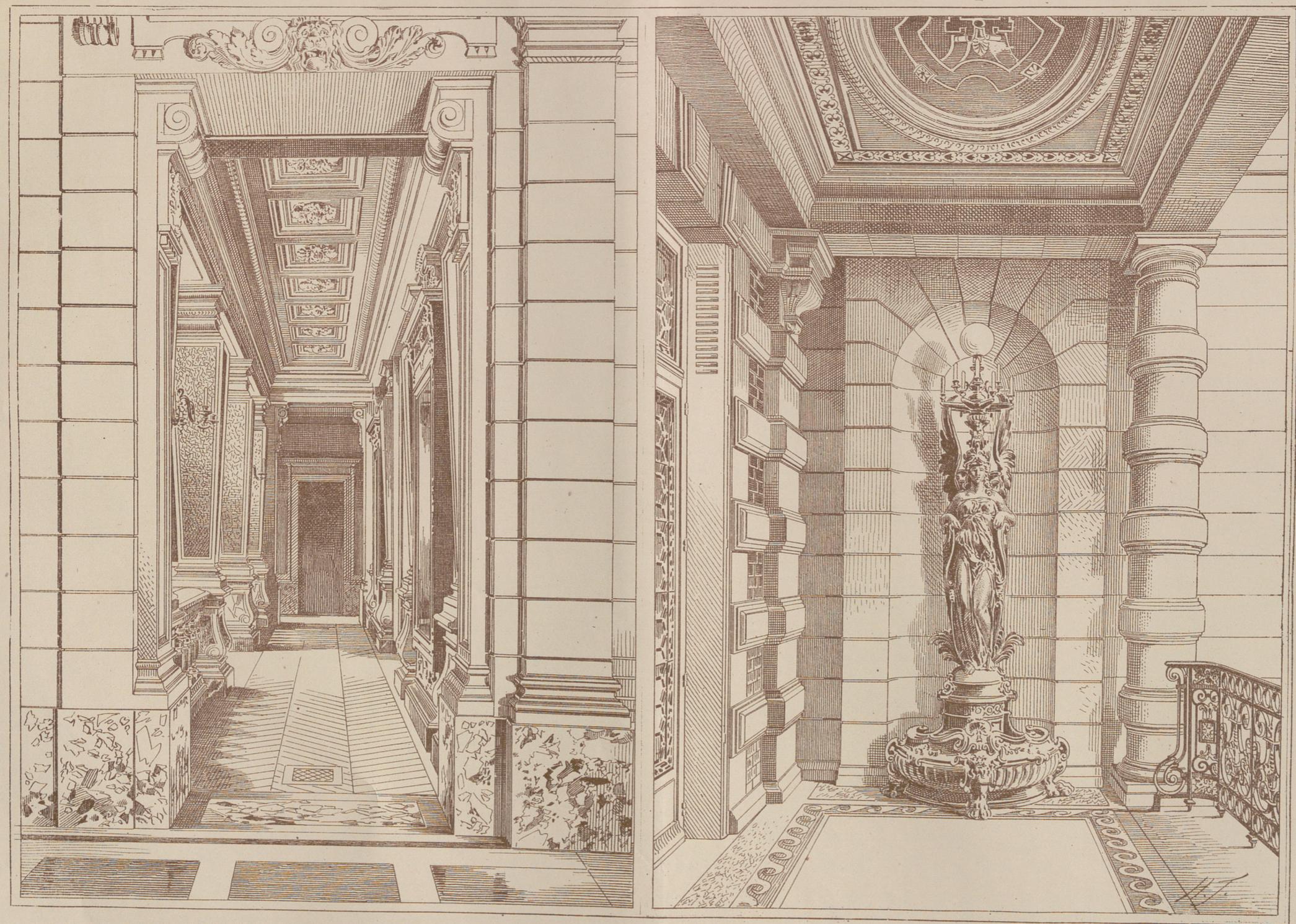
Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

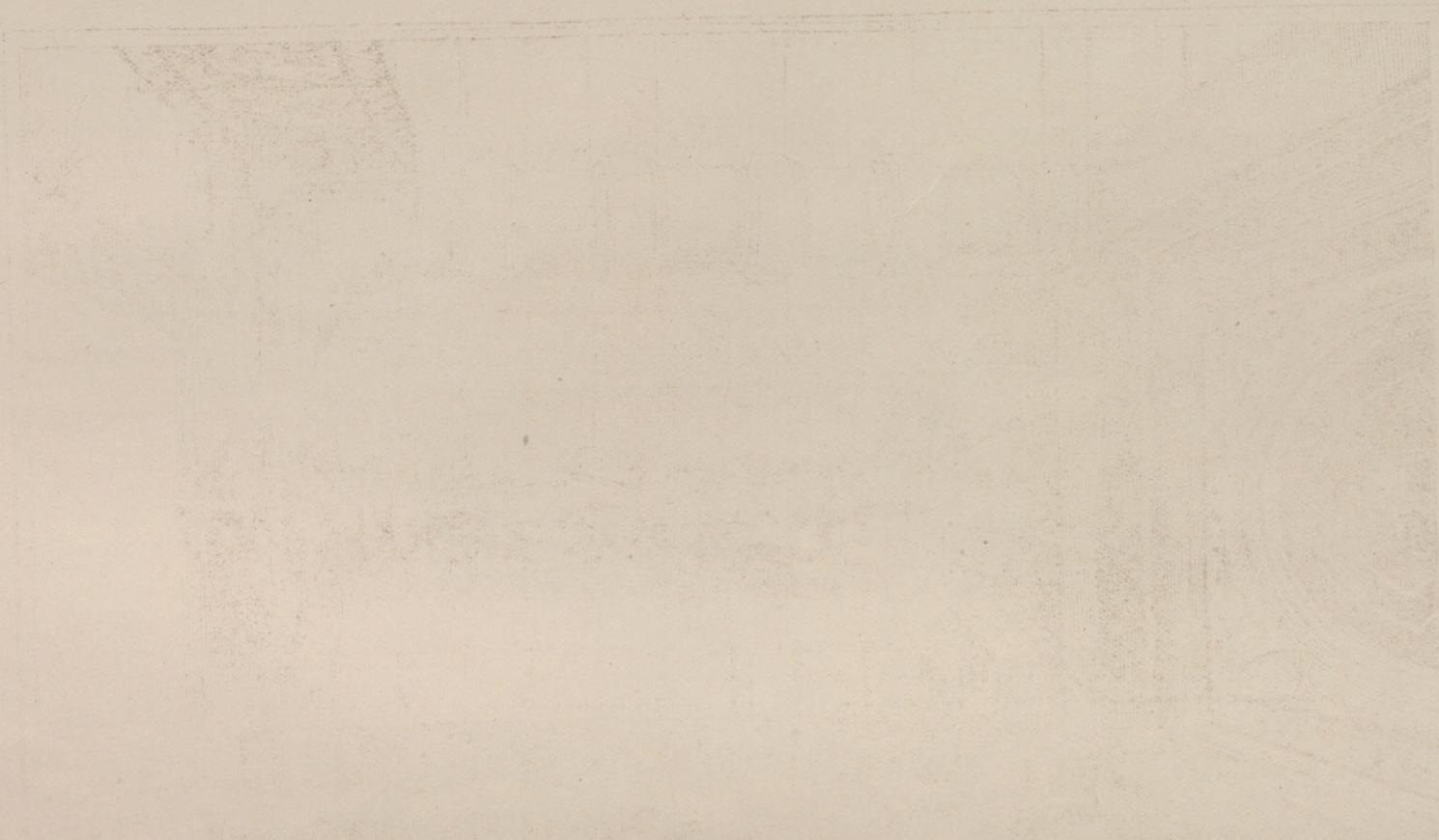


VILLA A FONTENAY-AUX-ROSES - ARCH. M. L.C. BOILEAU



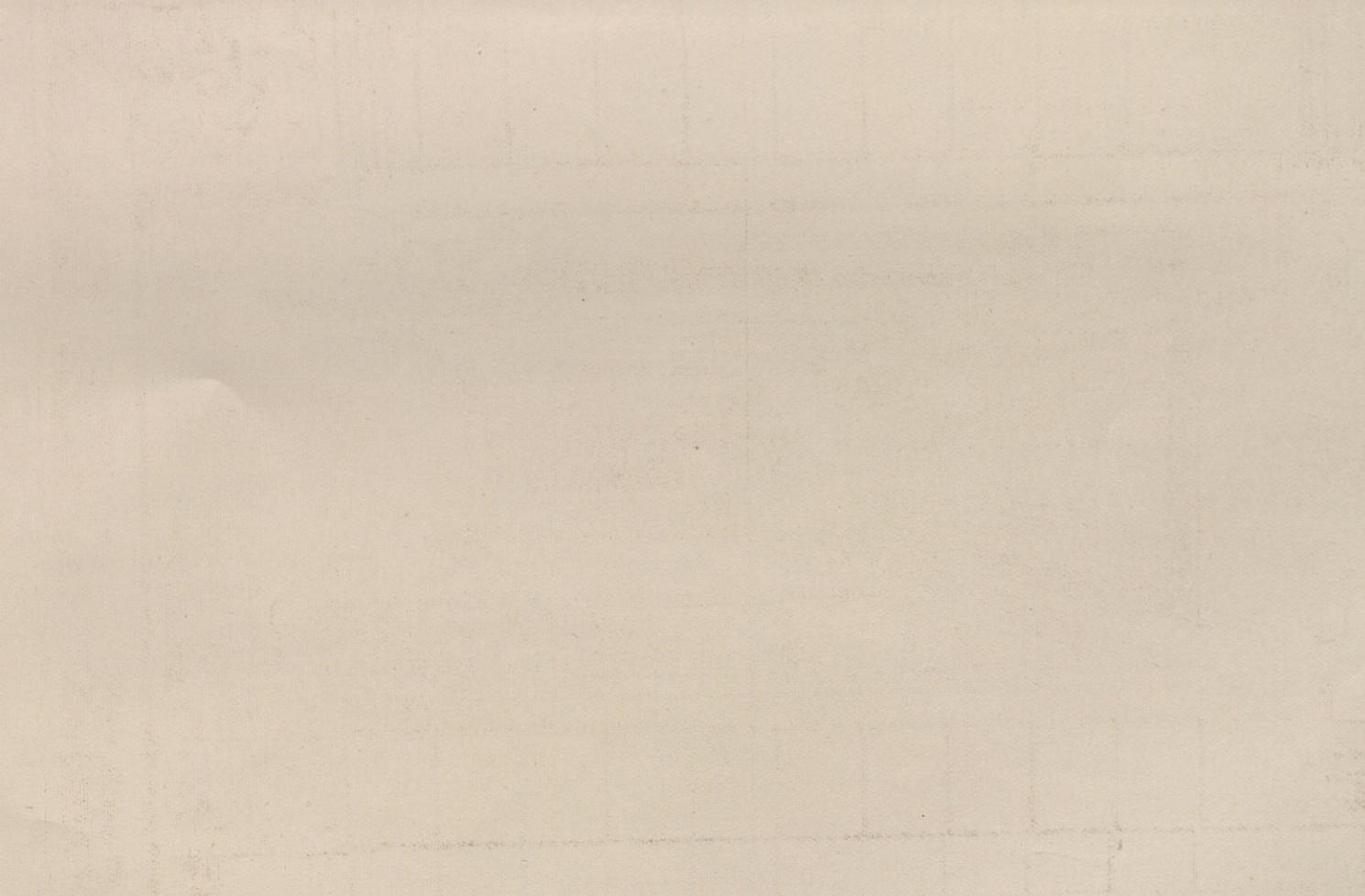


VILLA A FONTENAY-AUX-ROSES - ARCH. M. L.C. BOILEAU.



PLATE

PLATE



**PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS**

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine. — Cours du 31 Janvier au 7 Février 1891.

SUCRES		BLANC N° 3		ROUX, BASSE 88°		ROUX ACQUITTÉS		STOCK		RAFFINÉS	
1891		les 100 k. nets		les 100 k. nets		RASS 88°		DES SUCRES		BONNE SORTIE	
						les 100 k. nets		IMBÉGÉS		BELLE SORTIE	
								A PARIS		les 100 k. nets	
Lundi...	2 févr.	35 75 à	...	33 25 à	33 50	...	à	150.834	106 ..	107 ..	
Mardi...	3 —	35 75	...	33 25	33 50	...	...	150.922	106 ..	107 ..	
Mercredi...	4 —	35 75	36 ..	33 50	...	...	...	152.053	106 ..	107 ..	
Jeu...	5 —	36 ..	...	33 50	33 75	...	...	152.538	106 ..	107 ..	
Vendredi...	6 —	36 ..	...	33 75	34 ..	...	...	153.738	106 ..	107 ..	
Samedi...	7 —	36 25	36 50	34 ..	...	...	...	154.353	106 ..	107 ..	
Cote moy. de la sem.		35 958		33 625		...		»		»	

ESPRITS FINS		COTE OFFICIELLE		STOCK		HUILES		COLZA D'EUROPE		LIN BRUTE	
4 <sup>e</sup> qualité, 90°		l'hectolitre		DE PARIS		les 100 kilogrammes		BRUTE TONS FUS		TOUS FUS	
non logé, ent. Paris.				pipes		hors barrière.)		les 100 k.		les 100 kil	
1891						1891					
Lundi...	2 fév.	37 25 à	...	15.900	...	Lundi...	2 fév.	64 25	74 25	54 ..	
Mardi...	3 —	37 25	...	15.875	...	Mardi...	3 —	64 25	74 25	54 ..	
Mercredi...	4 —	37 25	...	15.850	...	Mercredi...	4 —	64 50	74 50	54 ..	
Jeu...	5 —	37 50	...	15.825	...	Jeu...	5 —	65 ..	75 ..	54 ..	
Vendredi...	6 —	37 75	...	15.825	...	Vendredi...	6 —	65 ..	75 ..	54 ..	
Samedi...	7 —	37 75	...	15.850	...	Samedi...	7 —	65 ..	75 ..	54 ..	

SUIFS (Prix aux 100 kilos.)		FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts)		
		1891		
Sulf (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.	61 ..	Lundi...	2 59 25 à 59 ..	56 .. à 56 25
Sulf fondu 44° enfuté, de toutes provenances.	61 ..	Mardi...	3 59 50 59 75	52 50 52 75
Acide stéarique de saponification.	100 .. à ..	Mercredi...	4 59 50 59 75	52 50 52 75
Acide stéarique de distillation.	95 .. à 100 ..	Jeu...	5 59 75 ..	52 75 52 50
— oléique de saponification.	58 .. à ..	Vendredi...	6 59 75 60 ..	52 50 52 75
— de distillation.	53 .. à ..	Samedi...	7 60 .. 60 25	52 50 52 25
Glycérine brute 22° de saponification.	70 .. à ..			

VINS		Grèce...		Dalmatie...		Turquie...		Portugal...	
RÉCOLTE 1889 (4 <sup>e</sup> choix)		37 à 42		35 à 40		40 à 45		35 à 40	
13° à 14° 5'	Benicarlo	32 à 37	Huelva	27 à 32	Priorato	35 à 40	Haro	31 à 36	
9° à 12° 5'	Alicante	33 à 38	Aragon	35 à 40	Valence	29 à 34	Catalogne	29 à 34	
	Algérie	26 à 34	Narbonne	37 à 42	Roussillon	32 à 37	Béziers	29 à 34	
Vins de soutirages, 140 à 155   Bordeaux, bon ordinaire, 190 à 215   Mâcon ordinaire, 190 à 215 (Suiv. qual., fut et droits d'octroi compris).									

MÉTAUX — 7 févr.		Cours de la sem. corrés.		COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX	
A L'ACQUITTÉ, les 100 kilos.		de		Paris, le 9 février 1891.	
1891		1890		Acheteurs Vendeurs	
Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre	142 50	142 50	135 ..	265 ..	Or en barres 1000/1000 le kil. 8440 .. 8450 ..
Cuivre Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre	137 50	137 50	130 ..	200 ..	Arg. à Londres, 1000/1000 l'once, 50 3/4 den. 168 .. 170 ..
Cuivre en lingots et plaques	145 ..	145 ..	140 ..	200 ..	Argent en barres, le kil. 25 51 25 85
— Best Selected	151 25	151 25	148 75	205 ..	Souverains. 25 .. 25 30
— Minéral de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu	145 ..	145 ..	145 ..	190 ..	Pièces anglaises argent. 24 74 24 77
— Minéral de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu	246 25	246 25	255 ..	270 ..	— de 10 et 20 marks allemand. 24 30 24 72
— Biliton	241 25	241 25	250 ..	267 50	— allemands argent. 20 60 20 70
— Détroit	240 ..	240 ..	247 50	262 50	Impériales russes. 2 80 ..
— Australie	...	...	...	...	Pièces russes en argent. 46 70 ..
— Angl. de Cornouailles, liv. Havre ou Bône	241 25	241 25	255 ..	262 50	Condors chiliens. 11 68 ..
Plomb provenances diverses, marque ord. liv. Havre	32 25	32 50	32 50	33 ..	Ducats autrichiens et hollandais. 20 84 20 88
Id. liv. Paris	33 ..	33 50	33 25	34 ..	Pièces hollandaises de 10 florins. 2 06 2 09
Zinc de Silésie, liv. Havre	63 ..	63 50	61 ..	48 50	Quadruples 27 grammes. 24 87 24 97
— Autre provenance usés	62 50	62 50	60 ..	48 ..	Alphonsoines. 25 70 25 80
— Paris	62 50	62 50	60 50	48 50	Isabellines. 4 81 ..

On achète ainsi qu'il suit les matières précieuses:		MATIÈRES D'OR	
Vieux Paris	280		
Boîtes montres et tabatières	250		
Or plein	242 à 245		
Or creux	235 à 240		
Jaseron	235		
MATIÈRES D'ARGENT			
Vieux Paris. (Les cours de l'argent Coq. étant très variables, nous Nouveau... ne les donnons qu'à titre 2 <sup>e</sup> Titre... de renseignement.)	...		
Lingots d'or	...		
Lingots d'argent doré, au mieux	...		
Platine	...		
Argent en grenaille	...		

BILLETS DE BANQUE	
Anglais	25 35 25 38
Ecos. et Irl.	25 20 25 23
Australiens	23 75 ..
Russes	207 .. 208 50
Brésiens	220 ..
Argentins	205 60 208 80
Hollandais	202 50 ..
Javanais	226 50 228 ..
Autrichiens	123 65 123 85
Allemands	138 60 139 ..
Américains	517 .. 518 50
Canadiens	514 ..
Portugais	556 ..
Indo-Anglais	4 60 ..
Mauritius	1 50 ..
Réunion	85 ..
Belges	99 95 100 05
Suisse	99 70 99 80
Italiens	98 70 98 80
Algériens	99 80 99 90
Roumains	99 ..
Espagnols	95 25 95 65
Grecs	79 ..
Finlandais	89 ..
Serbes	95 ..



LARGEUR	PRIX du verre		LARGEUR	PRIX du verre		LARGEUR	PRIX du verre		LARGEUR	PRIX du verre		LARGEUR	PRIX du verre		LARGEUR	PRIX du verre	
	HAUTEUR	mi-double		double	HAUTEUR		mi-double	double		HAUTEUR	mi-double		double	HAUTEUR		mi-double	double
171	44.90	49.86	117	8.56	11.42	96	7.17	9.56	111	9.75	12.98	162	22.29	29.72	150	22.35	29.80
174	45.51	20.68	120	8.90	11.86	99	7.48	9.98	114	10.14	13.52	165	23.31	31.08	153	23.44	31.26
177	46.94	21.52	123	9.24	12.32	102	7.80	10.40	117	10.56	14.08	168	24.37	32.50	156	24.57	32.76
180	48.60	22.40	126	9.60	12.80	105	8.13	10.84	120	10.96	14.68	171	25.47	33.96	159	25.74	34.32
183	47.48	23.30	129	9.97	13.30	108	8.46	11.28	123	11.40	15.20	174	26.61	35.48	162	26.95	35.94
186	48.18	24.20	132	10.35	13.80	111	8.80	11.74	126	11.85	15.80	177	27.80	37.06	165	28.21	37.62
189	48.91	25.21	135	10.72	14.30	114	9.16	12.22	129	12.33	16.44	180	29.02	38.70	168	29.52	38.36
192	49.68	26.24	138	11.13	14.84	117	9.52	12.70	132	12.82	17.10	183	30.33	42.88	171	30.89	41.18
195	20.46	27.28	141	11.55	15.40	120	9.90	13.20	135	13.35	17.80	186	30.30	40.40	174	32.30	43.06
198	21.29	28.38	144	11.99	15.98	123	10.29	13.72	138	13.90	18.54	189	33.03	44.04	177	33.77	45.02
201	22.12	29.50	147	12.45	16.50	126	10.70	14.26	141	14.47	19.30	192	34.48	45.98	180	35.30	47.06
204	23.00	30.66	150	12.93	17.24	129	11.10	14.80	144	15.09	20.12	195	35.90	47.98	183	36.89	49.18
207	23.91	31.88	153	13.44	17.92	132	11.53	15.38	147	15.74	20.98	198	37.56	50.10			
210	24.85	33.14	156	13.96	18.62	135	11.99	15.98	150	16.43	21.90	201	39.21	52.28			
213	25.83	34.46	159	14.52	19.36	138	12.45	26.60	153	17.16	22.88						
216	26.87	35.82	162	15.12	20.16	141	12.95	17.26	156	17.95	23.94						
219	27.95	37.22	165	15.75	21.00	144	13.45	17.94	159	18.76	25.02	93	8.68	11.58	102	12.36	16.48
222	29.05	38.74	168	16.41	21.90	147	14.00	18.66	162	19.63	26.14	96	9.07	12.10	111	12.90	17.20
225	30.21	40.28	171	17.10	22.80	150	14.56	19.42	165	20.49	27.32	99	9.48	12.64	114	13.47	17.96
228	31.42	41.90	174	17.82	23.76	153	15.18	20.24	168	21.40	28.51	102	9.90	13.20	117	14.07	18.76
231	32.70	43.60	177	18.57	24.76	156	15.82	21.10	171	22.35	29.80	105	10.33	13.78	120	14.71	19.62
234	34.02	45.36	180	19.35	25.80	159	16.51	22.02	174	23.34	31.12	108	10.78	14.38	123	15.39	20.52
237	35.38	47.18	183	20.16	26.88	162	17.23	22.98	177	24.36	32.48	111	11.33	15.02	126	16.11	21.48
240	36.81	49.09	186	20.99	27.98	165	17.98	23.98	180	25.42	33.90	114	11.77	15.62	129	16.80	22.52
243	38.30	51.06	189	21.85	29.14	168	18.76	25.02	183	26.54	35.38	117	12.20	16.26	132	17.73	23.64
246	39.84	53.12	192	22.75	30.34	171	19.57	26.10	186	27.67	36.90	120	12.70	16.94	135	18.61	24.82
			195	23.68	31.58	174	20.41	27.22	189	28.86	38.48	123	13.25	17.66	138	19.55	26.06
69	4.02	5.36	198	24.64	32.86	177	21.31	28.40	192	30.16	40.12	126	13.80	18.40	141	20.52	27.36
72	4.23	5.64	201	25.65	34.20	180	22.22	29.62	195	31.58	41.82	129	14.38	19.18	144	21.57	28.74
75	4.44	5.92	204	26.70	35.60	183	23.16	30.88	198	33.17	43.62	132	15.01	20.02	147	22.63	30.18
78	4.65	6.20	207	27.78	37.04	186	24.13	32.18	201	34.11	45.48	135	15.69	20.92	150	23.76	31.68
81	4.86	6.48	210	28.90	38.54	189	25.15	33.54	204	35.58	47.44	138	16.41	21.88	153	24.93	33.24
84	5.07	6.76	213	30.09	40.12	192	26.20	34.94	207	37.11	49.48	141	17.17	22.90	156	26.15	34.86
87	5.31	7.08	216	31.32	41.76	195	27.30	36.40	210	38.70	51.60	144	18.02	24.00	159	27.39	36.52
90	5.56	7.42	219	32.61	43.48	198	28.44	37.92	213	40.35	53.80	147	18.87	25.16	162	28.68	38.24
93	5.82	7.76	222	33.95	45.26	201	29.62	39.50				150	19.77	26.36	165	30.03	40.04
96	6.09	8.12	225	35.34	47.12	204	30.87	41.16	87	7.24	9.66	153	20.70	27.60	168	31.44	41.92
99	6.36	8.48	228	36.78	49.04	207	32.16	42.88	90	7.59	10.12	156	21.68	28.90	171	32.90	43.86
102	6.63	8.84	231	38.28	51.04	210	33.50	44.66	93	8.02	10.58	159	22.70	30.26	174	34.41	45.88
105	6.91	9.22	234	39.84	53.12	213	34.89	46.52	96	8.29	11.06	162	23.76	31.68	177	35.99	47.98
108	7.20	9.60	237	41.47	55.30	216	36.36	48.48	99	8.65	11.54	165	24.85	33.14			
111	7.50	10.00				219	37.89	50.52	102	9.03	12.04	168	26.00	34.66	105	12.37	16.50
114	7.80	10.40	75	4.95	6.60	222	39.48	52.64	105	9.40	12.54	171	27.18	36.24	108	12.93	17.24
117	8.10	10.80	78	5.17	6.90	225	41.13	54.84	108	9.81	13.03	174	28.68	37.88	111	13.51	18.02
120	8.41	11.22	81	5.43	7.24				111	10.23	13.64	177	29.68	39.58	114	14.13	18.84
123	8.73	11.64	84	5.68	7.58	81	6.00	8.00	114	10.65	14.20	180	31.00	41.34	117	14.77	19.70
126	9.07	12.10	87	5.95	7.94	84	6.28	8.38	117	11.08	14.78	183	32.37	43.16	120	15.46	20.62
129	9.42	12.59	90	6.22	8.30	87	6.58	8.78	120	11.52	15.36	186	33.81	45.08	123	16.20	21.60
132	9.78	13.04	93	6.51	8.68	90	6.89	9.18	123	12.00	15.98	189	35.31	47.08	126	17.00	22.68
135	10.14	13.62	96	6.81	9.08	93	7.20	9.50	126	12.46	16.62	192	36.87	49.14	129	17.85	23.82
138	10.51	14.22	99	7.11	9.48	96	7.53	10.04	129	12.97	17.30	195	38.50	51.36	132	18.76	25.02
141	10.90	14.84	102	7.41	9.88	99	7.86	10.48	132	13.51	18.02				135	19.72	26.30
144	11.31	15.48	105	7.72	10.30	102	8.20	10.94	135	14.08	18.78	96	9.43	12.66	138	20.73	27.64
147	11.73	16.14	108	8.04	10.72	105	8.55	11.40	138	14.68	19.52	99	9.91	13.22	141	21.80	29.06
150	12.18	16.84	111	8.37	11.16	108	8.90	11.86	141	15.31	20.28	102	10.36	13.82	144	22.90	30.54
153	12.64	17.60	114	8.70	11.60	111	9.25	12.34	144	15.99	21.10	105	10.83	14.44	147	24.07	32.08
156	13.12	18.42	117	9.03	12.04	114	9.64	12.86	147	16.71	22.02	108	11.30	15.06	150	25.76	33.68
159	13.62	19.30	120	9.39	12.52	117	10.03	13.38	150	17.46	23.06	111	11.77	15.70	153	26.50	35.34
162	14.16	19.88	123	9.76	13.02	120	10.42	13.90	153	18.27	24.22	114	12.27	16.36	156	27.80	37.06
165	14.73	20.64	126	10.14	13.52	123	10.80	14.44	156	19.11	25.48	117	12.80	17.06	159	29.13	38.84
168	15.33	21.50	129	10.53	14.04	126	11.26	15.02	159	20.01	26.86	120	13.35	17.80	162	30.54	40.68
171	15.96	22.48	132	10.93	14.58	129	11.70	15.60	162	20.91	27.88	123	13.92	18.58	165	31.85	42.60
174	16.62	23.46	135	11.34	15.12	132	12.16	16.22	165	21.85	29.14	126	14.52	19.36	168	33.47	44.62
177	17.31	24.48	138	11.77	15.70	135	12.66	16.88	168	22.85	30.46	129	15.16	20.22	171	35.02	46.70
180	18.03	25.44	141	12.22	16.30	138	13.17	17.56	171	23.86	31.82	132	15.85	21.14	174	36.53	48.84
183	18.78	26.40	144	12.70	16.94	141	13.70	18.26	174	24.93	33.24	135	16.59	22.12	177	38.16	51.06
186	19.55	26.46	147	13.20	17.60	144	14.25	19.00	177	26.02	34.70	138	17.36	23.16	180	39.84	53.46
189	20.34	27.13	150	13.72	18.30	147	14.83	19.78	180	27.16	36.22	141	18.19	24.28	183	41.68	56.02
192	21.16	28.22	153	14.28	19.04	150	15.47	20.62	183	28.36	37.82	144	19.11	25.48	186	43.58	58.76
195	22.02	29.36	156	14.88	19.82	153	16.14	21.52	186	29.60	39.46	147	20.05	26.74	189	45.54	61.66
198	22.92	30.56	159	15.48	20.64	156	16.86	22.44	189	30.89	41.18	150	21.03	28.04	192	47.56	64.70
201	23.83	31.80	162														

# PIERRE, MOELLON, MEULIÈRE, SABLE, CAILLOUX BRIQUE, PLÂTRE

Cours du 26 février 1890 au 12 février 1891 (Sans changements).

Derniers changements le 24 février 1890.	DROITS D'OCTROI	PIRIX	Liais	le mètre cube
Pierre de taille.	1 <sup>re</sup> qualité	4 20 le mètre cube	120 » à 150 »	65 ..
	2 <sup>e</sup> —	—	100 » à 110 »	
	3 <sup>e</sup> —	—	70 » à 80 »	
	4 <sup>e</sup> —	—	50 » à 70 »	
Moellon de Châtillon. . . . .	1 20 —	9 » à 9 50		
— de pays . . . . .	—	9 » à » »		
Meulière, La Ferté-sous- Jouarre, 1 <sup>er</sup> choix.	—	12 » à 13 »		
— La Ferté-sous- Jouarre, 2 <sup>e</sup> choix.	—	11 » à » »		
— autres proven. . . . .	—	11 » à » »		
Sable de rivière . . . . .	1 80 —	6 50 à 7 50		
Cailloux. . . . .	—	5 50 à 6 »		
Brique de plaine. . . . .	0 30 les 400 kilos 7 50 le mille	38 » à 40 » le mille, sur chantier.		
Plâtre. . . . .	1 20 le mètre cube	16 » à 17 » les 40 sacs		
Carreaux de plâtre. . . . .	—	18 » le cent		
			<b>Pêche</b>	
			2. Roche Saint-Quentin. . . . .	72 ..
			3. Roche Saint-Maximin. . . . .	55 ..
			<b>Vergelet</b>	
			4. Vergelet Saint-Maximin. . . . .	36 ..
			5. Vergelet de Saint-Vaast . . . . .	36 ..
			6. Vergelet de Rissons. . . . .	33 ..
			<b>Libage</b>	
			7. Libage de Roche. . . . .	45 ..
			8. Libage ordinaire. . . . .	36 ..
			<b>Banc Royal</b>	
			9. Banc royal Saint-Maximin . . . . .	40 ..
			10. Banc royal Saint-Vaast. . . . .	40 ..
			11. Banc royal Saint-Leu . . . . .	40 ..
			12. Banc royal Méry. . . . .	40 ..
			13. Banc royal Vassens . . . . .	40 ..
			<b>Demi-durs</b>	
			14. Roche douce. . . . .	45 ..
			15. Demi-roche . . . . .	45 ..
			16. Petite roche et banc franc. . . . .	45 ..
			17. Saint-Leu . . . . .	34 ..

## BOIS DES ÎLES

Cours du 4 septembre 1890 au 13 février 1891 (Divers changements à partir du 12 février 1891.)

Non compris octroi en gare de Paris

NATURES DES BOIS	POIDS DU MÈTRE CUBE	PIRIX
<b>Bois durs. — Octroi 11 fr. 28.</b>		
Teck suivant dimension et qualité. . . . .	800 kil.	240 à 320 le stère.
Acajou d° d° . . . . .	700 à 900	220 à 360 id.
Palissandre d° d° . . . . .	1.200	30 » à 120 » les 100 k.
Cédra . . . . .		28 » à 40 » id.
Rose, violette, courbaril du Brésil. . . . .	1.200	22 » à 80 » id.
Citronnier . . . . .	1.000	30 » à 100 » id.
Erable moucheté d'Amérique. . . . .	1.000	30 » à 60 » id.
Gayac de Saint-Domingue. . . . .	1.400	15 » à 60 » id.
Amarante de Cayenne pour parquets et montures. . . . .	1.200	20 » à 24 » id.
Ebène de Ceylan. . . . .	1.300	37 50 à 97 50 id.
— d'Afrique. . . . .	1.300	25 » à 47 50 id.
Noyer noir d'Amérique. . . . .	900	24 » à 32 » id.
Chêne du Canada; ces poutres à vives arêtes de 0=30 sur 0=30, de 0=60 sur 0=60 et de 6=00 à 12=00 de longueur, en gare. . . . .	1.000	122 50 à 157 50 le stère
<b>Bois blancs. — Octroi 9 fr.</b>		
Cyprés d'Amérique sans nœuds pour moulures. . . . .	600	97 50 le stère
Tulipier d'Amérique. . . . .	600	140 à 160 le stère
Frêne d° . . . . .	600	112 id.
Orme d° . . . . .	600	117 id.
Pitchpin. . . . .	800	70 à 90 id.

(Reproduction expressément interdite sans autorisation écrite).

## TRAVAUX PARTICULIERS

## Demandes en autorisation de bâtir.

Du 6 février 1891.

3<sup>e</sup> arr. — Rue des Francs-Bourgeois, 34. — Prop., MM. G. Coutela et Cie, rue des Francs-Bourgeois, 43. — Bâtiment en aile à droite.

9<sup>e</sup> arr. — Boulevard des Capucines, 24-26. — Prop., Compagnie d'assurances sur la vie "l'Union", rue de la Banque, 15. — Arch., MM. Henry Dubois et fils, boulevard de Courcelles, 88. — Démolition de deux immeubles et nouvelles constructions à l'alignement.

13<sup>e</sup> arr. — Rue Herran, 16-12. — Prop., M. L. Péchard, ne Clauzel, 40. — Deux constructions.

17<sup>e</sup> arr. — Rue Laugier, 36, et impasse Laugier. — Prop., M. E. Guérin. — Modifications et surélévation.

Du 9 février 1891.

4<sup>e</sup> arr. — Rue des Jardins-Saint-Paul, 22 bis. — Prop., M. E. Marvillé, rue de Turenne, 37. — Arch., M. Brulot, rue Saint-Claude, 28. — Surélévation (1 étage).

5<sup>e</sup> arr. — Rue de Cluny, 44. — Prop., M. Emile Kasel. — Arch., M. A. Gengerat, boulevard Morland, 5 bis. — Petite maison de rapport.

— Rue de Cluny, 45. — Prop., M. Guignolle, boulevard du Palais, 15. — Arch., M. A. Gengerat. — Construction.

11<sup>e</sup> arr. — Rue Saint-Maur, 151. — Prop., M. Albanel, rue Montmartre, 178. — Arch., M. Vivier, place St-Pierre, 19. — Construction.

12<sup>e</sup> arr. — Rue Fabre-d'Eglantine. — Prop. et arch., M. E. Palade, rue du Faubourg-Poissonnière, 173. — Construction.

13<sup>e</sup> arr. — Rue Baudricourt, 65. — Prop., M. Viossal, rue du Gaz, 40. — Surélévation.

15<sup>e</sup> arr. — Rue Croix-Nivert, 198. — Prop., MM. Sézille et Engel, avenue de la République, 160. — Arch., MM. G. Cacheux et E. Papas, rue des Fermiers, 49. — Construction.

— Rue Robert-Fleury, 6. — Prop., M. F. Mouhier, boulevard des Invalides, 44. — Construction.

— Rue de Vaugirard, 328. — Prop., Mme veuve Bret. — Arch., M. A. F. Murat, avenue de Saint-Mandé, 86. — Modification d'une construction en aile.

16<sup>e</sup> arr. — Avenue de Versailles, 171-173. — Prop., M. Lansade. — Arch., MM. Corbon frères, boulevard de la Chapelle, 47. — Deux constructions.

— Rue Ribéra, 52. — Prop., M. P. Daigremont. — Arch., MM. Desjardins et Lallemand, rue Caumartin, 39. — Bas-édifice annexe.

18<sup>e</sup> arr. — Rue Séguin, 37. — Prop., M. Guillier. — Arch., M. Charles Michel, rue de la Chapelle, 46. — Construction.

— Rue Ordener, 15. — Prop., M. Avenel, boulevard Rochechouart, 21. — Arch., M. Olive. — Construction.

19<sup>e</sup> arr. — Rue de Meaux, 115. — Prop., M. Redinger. — Arch., M. H. Hanin, rue Doudeauville, 46. — Construction.

Du 11 février 1891.

12<sup>e</sup> arr. — Rue de la Butte-aux-Cailles, 41. — Prop., M. François, rue de Sévres, 21, à Clamart (Seine). — Arch., M. L.-P. Marquet, avenue des Gobelins, 55. — Surélévation (2 étages).

16<sup>e</sup> arr. — Rue Mozart, 30. — Prop., M. Léon Liger, rue de la Planchette, 2. — Arch., M. Julien Bayard. — Construction.

17<sup>e</sup> arr. — Rue Cardinet, 55. — Prop. et arch., M. H. Goury, rue Andrieux, 4. — Construction.

— Rue Davy, 21. — Prop., M. Mousseux, rue Treillard, 3. — Arch., M. Soliveau. — Construction.

— Avenue des Ternes, 102. — Prop., M. Bayol, avenue Flachet, 12, à Asnières. — Arch., M. E. Martin, rue Saint-Placide, 37. — Construction.

— Rue de Tocqueville, 130. — Prop., Mme veuve Buffet, rue Nollé, 4. — Arch., M. E. Damilot, rue Legendre, 148. — Transformation d'ateliers en logements.

19<sup>e</sup> arr. — Rue Thierry (place des Fêtes). — Prop., M. Colmont. — Arch., M. L. Schelbaum, à Villemonble (Seine). — Construction.

— Rue de la Villette, 60. — Prop., M. Poizeaux. — Arch., M. Paul Vasseur, rue Burq, 8. — Construction.

— Rue des Solitaires, 8. — Prop., M. A. Durand, rue de Crusol, 5. — Construction.

Du 12 février 1891.

12<sup>e</sup> arr. — Avenue Saint-Mandé, 82. — Prop., M. E. Baucher, rue du Faubourg Saint-Antoine, 216. — Arch., M. E. Corriez, avenue des Gobelins, 22. — Surélévation (2 étages).

14<sup>e</sup> arr. — Rue de Vanves, 18, angle de la rue Schomer. — Prop., M. Pécoul. — Arch., M. U. Fanché, rue d'Alesia, 90. — Modifications à l'alignement.

15<sup>e</sup> arr. — Rue Lourmel, 163. — Prop., M. Rimboul, y demeurant, 168. — Construction.

16<sup>e</sup> arr. — Rue Piccini, 2. — Prop., M. Marinoni. — Arch., M. A. Garriguenc, rue Tailbout, 41. — Construction.

17<sup>e</sup> arr. — Rue Boursault, 41. — Prop., Mlle Lancien, rue de Castellane, 19. — Construction.

*A dresser toutes les communications relatives au Journal à M. le Directeur du Moniteur Général, 11, passage Saulnier, Paris.*

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS  
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

## RESULTATS

☞ Pour les détails, se reporter aux numéros d'ordre.

☞ *Mairie d'Asnières.* — 3 février.  
*Entretien des chemins et rues.*

Rues pour 4 années, 30,000. — MM. Joyeux fils et Freton, 12, rue Riquet, à Paris, adj. à 6.40 de rabais.

Chemins vicinaux pour six années, 15,000. — Non adjugé.

☞ *Mairie de Bobigny.* — 3 février  
*Entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant six ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891.*

M. Jules Bréant, à Pantin, adj. à 29.10 de rabais.

☞ *Mairie de Montrouge.* — 3 février,  
*Entretien des rues pour trois années, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1891.*

Montant, 3,600. — M. Mesnard, à Paris, 258, rue Lecourbe, adj. à 27.70 de rabais.

☞ *Mairie du Pré-Saint-Gervais.* — 3 février.  
*Entretien des chemins vicinaux pendant six ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1891.*

Montant, 8,500. — M. Fuzet, 90, rue d'Aubervilliers, adj. à 25.40 de rabais.

☞ *Mairie de Clichy.* — 6 février.  
*Etablissement de deux squares aux abords du boul. National.*

Adjudicataires :

Terrassement et bitumage, 9,472. — MM. Guignard et Empereur, 67, rue Fessart, adj. à 29 de rabais.

Maçonnerie, 6,922.85. — M. Boramier, 3, rue de l'Arc-de-Triomphe, adj. à 25.60 de rabais.

☞ *Mairie de Vitry.* — 6 février.

*Entretien des édifices, établissements, bâtiments et lavoirs communaux et fontaines communales, de 1891 à 1893 inclus.*

Terrasse, maçonnerie et carrelage, 2,500. — M. Victor Gabillot, adj. à 25.80 de rabais.

Mentiserie et charpente en bois, 1,200. — M. Gabillot, adj. à 27.35 de rabais.

Serrurerie et charpente en fer, 800. — M. Badé, adj. à 36 de rabais.

Peinture et vitrerie, 900. — M. Miol, adj. à 27 de rabais.

Couverture et zincage, 900. — M. Prouteau, adj. à 14.50 de rabais.

Plomberie et canalisation, 1,200. — M. Hénaut, adj. à 21 de rabais.

Fumisterie et chaudronnerie, 700. — M. Lérois, adj. à 12 de rabais.

☞ *Mairie de Suresnes.* — 6 février.

*Entretien d.s chemins vicinaux ordinaires, du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1896.*

Montant annuel, 5,300. — M. Penot, à Suresnes, adj. à 40.70 de rabais.

 Mairie de Puteaux. — 8 février.

Fournitures de librairie, papeterie, articles de bureau.

1<sup>er</sup> lot. — M. Hachette, à Paris, adj. à 31.85 de rabais.

2<sup>e</sup> lot. — M. Fortin, à Paris, adj. à 37.20 de rabais.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE

**Avis.** — Le *Moniteur général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le jeudi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

3. — Le 21 février 1891. — Adjudication, au rabais, en 9 lots des travaux à exécuter dans les départements d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise pour la construction de l'aqueduc de dérivation des sources de la Vigne et de Verneuil. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Règlements et les Instructions ministérielles.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. DOUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture  
Signé : LAURENCEAU.

## FAILLITES

4 février. — Fayat, commerce de vins et liqueurs, rue de Lévis, 8 (8370). — Villano, marchand de chaussures, rue des Charbonniers, 13 (8371). — Monot, marchand de vins-traiteur, 49, rue de Turenne, 49 (8469).

5 février. — Gaudrier, ancien limonadier, 74, rue du Cardinal-Lemoine, actuellement rue Rollin, 43 (8372). — Cousin, maraîcher, marchand de primeurs, à Gennevilliers (8373). — Lucas (Vve), marchande de vins, 50, rue de Montreuil (8374). — Dubost (Dlle), fabricante de modes et confections, 15, rue d'Aboukir (8375).

6 février. — Hesse (dame), fabricante de cartonnages, 41, faubourg du Temple (8376). — Petit, épicier, fruitier et rôtisseur, 412, rue de Patay (8377).

7 février. — Noblecourt, fabricant de robes, confections et douillettes, 489, rue du Temple (8378). — Droin, marchand mercier, à Champigny, 49, avenue Léon, actuellement grande-rue (8379). — Winscky, librairie, 55, rue de Rennes (8380).

9 février. — Jean (Edouard), épicier marchand de vins, à Aubervilliers, avenue de la République, 96 (8382). — Kraemer (Edouard), tailleur, rue Montmartre, 476 (8383).

10 février. — Lointier, directeur de théâtre, rue Blanche, 45, demeurant même rue, 41 bis (8384).

## FORMATIONS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

### FORMATIONS

Allard et Noir, miroiterie métallique, 9, rue Saint-Ambroise — "La France Nouvelle", société anonyme, 16, rue des Saints-Pères. — Fol, Lullin et Cie, opérations de banque et de bourse, 22, rue Saint-Augustin. — Société anonyme de produits métalliques de Sens, 121, rue Vieille-du-Temple. — Hervy, Rousseau et Cie, banque et bourse, 16, rue Grange-Batelière. — S. Franck et S. Schoid, imprimerie lithographique, 34, boulevard du Temple.

### DISSOLUTIONS

Bonnefous et Cie, boul. de la Gare, 60, chaudronnerie en fer et cuivre. — Beffa et Genetelli, acquisition de terrains, 35, rue Lebrun.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Maison Choisy-le-Roi, rue Boivin, 3. Acq., Finet, à Thiais (Seine), rue Maurepas, 9 (6,000). — Terrain 4,669 m. 25, à Boulogne-sur-Seine, rue des Longs-Prés. Acq., Debry, à Boulogne-sur-Seine, route de la Reine, 50 (42,000). — Terrain 349 m. 70, rue Compoint, 20. Acq., Ville de Paris (34,970). — Pièce de Terre, 3 ares 6 cent., au terroir de Puteaux. Acq., Lorilleux, à Puteaux, avenue Gutemberg (4,850). — Hôtel rue François 1<sup>er</sup>, 48. Acq., Richard (Vve), rue Bayard, 16, et autre (350,000). — Terrain 14,518 m. à Clichy, boulevard Victor-Hugo. Acq., Vassou, à Clichy, boulevard Victor-Hugo, 183 (44,000). — Maison à St-Maurice (Seine), rue du Val-d'Osne, 25. Acq., Cassin, à Charenton, rue de Paris, 67 (39,000). — Propriété rue St-Ferdinand, 22. Acq., Piel, rue Washington, 52 (470,000). — Terrain 437 m. 37, rue Duplex, passage Duguesclin. Acq., Pinard, rue Duguesclin, 5 (4,000). — Terrain 380 m. 35, impasse Compoint. Acq., Ville de Paris (38,035). — Terrain 693 m. 17, passage Legendre. Acq., Ville de Paris (107,444). — Propriété à Charenton-le-Pont (Seine), rue de Conflans, 38. Acq., Bousquet, à Charenton-le-Pont (Seine), rue de la Zone, 46 (7,050). — Maison cité Marcadet, 6, rue Marcadet, 25. Acq., Philippart, à Vanves, rue de la Mairie, 40 (48,000). — Maison au Perreux (Seine), rue de la Station, 6. Acq., Elieze dit Lagrèze, au Perreux, rue de la Marne, 2 (5,000). — Propriété rue des Vignolles, 38. Acq., Pennerat, rue St-Maur, 60 (23,400). — 2 Terrains 923 m. 46, rue Regnault, 94 et 96 présûmes, et rue Nationale prolongée, 45 présûmé. Acq., Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest (20,500). — Terrain 903 m., à la Garenne-de-Colombes (Seine). Acq., Babin, à la Garenne-de-Colombes, 5, rue Châteaudun, 3 (8,000). — Maison rue Mouton-Duvernét, 67. Acq., Poiré (Vve), rue du Parc, 40, à Charenton (72,000). — Maison rue Camille-Desmoulins, 1. Acq., Babin, à Vincennes, rue du Bois, 3 bis (419,970). — Propriété rue du Champ-de-Mars, 15. Acq., Guillemard, rue Cler, 40 (41,500 et rente de 2,400). — Terrain 370 m. 36, rue Hamelin, 5. Acq., Lagarpe, rue Gay-Lussac, 30 (92,675). — Terrain 332 m., rue Hamelin, 2. Acq., Dubois, boulevard de Courcelles, 88 et autre (431,400). — Maison et Terrain à Issy (Seine). Acq., Bredout, à Clamart (Seine), rue Saint-Martin, 9 (8,520). — Maison rue des Orteaux, 37. Acq., Kirmaire, rue des Vignolles, 70.

Hôtel rue des Bassins, 5. Acq., Merlin, avenue Marceau-48 (200,000). — Maison rue des Pruniers, 24. Acq., Lapiroix, rue Ducouédy, 63 (6,650). — Maison rue Moutfletard, 90 et 92. Acq., Chartreau, boulevard Saint-Michel, 43 (38,000). — Maison, avenue Duquesne, 40. Acq., Fauvage, avenue du Maine, 49 (520,000). — Maison passage des Entrepreneurs, 42. Acq., Ramadier, rue de Verneuil, 7 (22,100). — Immeuble à Boulogne-sur-Seine, rue Denfert-Rochereau, 34. Acq., Brunet, rue Marbeuf, 40 (5,050). — Propriété rue Berton, 47. Acq., Meuriot, rue Berton, 47 (4,840,000). — Maison rue Simon-le-Franc, 38. Acq., Saint-Paul, boulevard Richard-Lenoir, 7 (67,000). — Usine à Fontenay-sous-Bois (Seine). Acq., Darasse et Cie, avenue Victoria, 24 (128,000). — Immeuble 49 et 51, rue de Charenton. Acq., Ville de Paris (880,000). — Maison rue Notre-Dame-des-Champs, 97. Acq., Fouchet, rue Bernard-Palissy, 4 (416,000). — Maison avenue de la Bourdonnais, 63. Acq., Pétreux, rue de la Pompe, 5 (440,000). — Maison rue de Bruxelles, 26. Acq., Leblanc (veuve), à Etampes (Seine-et-Oise) (452,350). — Terrain 4 ares 27 cent. et constructions à Villejuif, rue Robillot, 22 bis. Acq., Labaronne, à Gentilly, rue Lecq, 274 (2,000). — Propriété rue Legendre, 146. Acq., Chartreau, boulevard Saint-Michel, 14 (275,000). — Maison rue Saint-Yves, 5. Acq., Fort, rue St-Yves, 8 (25,050). — Terrain, 8,843 m., boulevard Brune, 83. Acq., Fortin-Hermann, boulevard Montparnasse, 438 (168,160). — Propriété avenue Montaigne, 20. Acq., Stern, avenue de l'Alma, 63 (4,000,000). — Maison à Créteil (Seine), rue des Ollats, Acq., Pingard, rue Mazarine, 3 (24,000). — Maison boulevard Ornano, 45. Acq., Mulot, boulevard Magenta, 443 (68,000). — 4 Terrains à Paris, Pantin et Pré-Saint-Gervais. Acq., Faulle, rue de Belleville 260 et autres (5,900). — Propriété à Vitry-sur-Seine, rue du Mont, Acq., Renaut (Mme), rue Saint-Martin, 341 (46,400). — 2 Propriétés à Asnières (Seine), avenue d'Argenteuil, 324 et Colombes (Seine), route d'Asnières, 178, 1 pièce de terre labourable (854 m.), à Colombes. Acq., Compagnie "l'Urbaine", rue Lacroix, 40 (13,700).

## COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

ARRONDISSEMENTS et DATES DE LA VENTE	PROPRIÉTÉS BATIES	SURFACE GÉNÉRALE	REVENU	MISE A PRIX	PRIX de L'ADJUDICATION	NOTAIRES OU AVOUÉS adjudicataires
1890						
2 <sup>e</sup> Art 29 octob.	Boulevard des Italiens, 44. M	...	...	1700000	1700050	Benoist.
5 <sup>e</sup> — 18 —	Rue Saint-Jacques, 303.	...	8.245	50.000	73.000	Lortat Jacob.
— 23 —	— 262.	...	...	40.000	94.050	Vivet.
8 <sup>e</sup> — 29 —	Avenue d'Antin, 9-11.	1.838	...	1800000	1800050	Benoist.
11 <sup>e</sup> — 16 —	Passage Piver, 5, au fond de l'impasse.	860	...	50.000	62.000	Tissier.
12 <sup>e</sup> — 23 —	Boulevard Soult, villa du Bel-Air, 46.	1.050	...	39.667	39.700	Ducaruge.
— — —	Faubourg Saint-Antoine, 153.	...	14.834	131.725	131.725	Pollet.
13 <sup>e</sup> — — —	Rue Damesme, 24.	325	2.580	29.225	29.225	Pineau.
14 <sup>e</sup> — 18 —	Passage des Thermopyles, 65.	100	400	4.000	4.050	Collet.
— 22 —	Rue Saint-Yves, 5.	244 39	3.230	25.000	25.050	Mignon.
— — —	Avenue Reille, 34.	303 31	8.545	75.000	88.000	Leroy.
15 <sup>e</sup> — 18 —	Avenue de Lowendal, 22.	...	3.000	42.000	23.000	Guignot.
— 21 —	Rue Lecourbe, 448.	739 73	...	40.000	80.500	Thomas.
— — —	Rue de l'Abbé-Groult, 129-134.	1.500	3.500	30.000	60.000	Masson.
— 22 —	Rue Lecourbe, 44, et 46, rue Blomet.	507 33	5.300	40.000	59.400	Bozon.
— 24 —	Passage Fougeat, 25.	208 22	...	39.000	62.600	Thomas.
16 <sup>e</sup> — 16 —	Avenue de la Frillière, 4.	96 50	1.400	14.000	14.000	Lamare.
— — —	Rue Claude-Lorrain, 45.	145	1.880	24.559	24.559	—
19 <sup>e</sup> — 21 —	Rue des Fêtes, 27, et rue de Crimée.	...	...	50.000	57.200	Tansard.
20 <sup>e</sup> — 23 —	Rue Etienne-Dollet, 27.	...	24.046	249.667	249.667	Pollet.
Seine 16 — — —	Rues de Belleville, 242, et du Télégrap., 37.	340	...	32.667	32.667	V. Tricot.
— — —	Courneuve, route de Flandre, 4.	1.720	...	14.440	15.600	E. Roche.
— — —	Saint-Ouen, avenue de la Gare, 4.	135 80	4.500	17.359	25.030	Ferté.
— — —	— rue Saint-Denis, 7.	80	4.500	7.059	7.400	Mignon.
— — —	Ile-St-Denis, ile du Chatellier.	1.940	2.700	5.892	8.500	Caillet.
— — —	Asnières, rue du Congrès, et 1, av. d'Argent.	...	...	20.000	35.000	Masse.
— — —	— 324, avenue d'Argenteuil.	...	...	11.550	12.000	Gillet.
— — —	Colombes, route d'Asnières à Argent., 178.	427	...	935	4.000	—
— — —	Asnières, — 202.	250	...	3.465	4.200	—
— — —	Charenton, 38, rue de Conflans.	234 33	...	7.000	7.050	Auzoux.
— — —	Boulogne, av. des Princes et V.-Hugo.	7.679	...	100.000	170.050	Engrand.
— — —	Saint-Ouen, rue Anselme, 38.	264 28	...	5.000	9.000	Masse.
— 18 — — —	Billancourt, rue de Meudon, 44. (P.)	1.100	...	20.000	32.400	Rouy.
— — —	Magasins Généraux à Charenton, rue de l'Héroult, nouv. gare de l'Entrepôt Bordelaise, du Cher, Doria, du N.-Bercy, et du P. au Lion.	13439 93	...	2000000	2000030	P. Roche.
— — —	Saint-Ouen, boulevard Victor-Hugo, 129.	245	...	7.500	18.000	Mignon.
— — —	Ile-St-Denis, lieu dit le Moulin-de-Cage.	1.023	...	1.500	3.700	Carvès.
— — —	Saint-Mandé, 46, avenue Herbellon.	284 30	...	20.000	20.050	Guignot.
— — —	Levallois-Perret, 49, avenue Carnot.	...	...	55.000	55.050	Colmet d'Aage
— — —	— rue Cavé, 56.	...	...	12.000	26.000	Denormandie.
— — —	Perreux, rue de Tannebourg, 42.	394	...	10.000	10.050	V. Tricot.
— — —	Colombes, rue des Peupliers, 6.	143	...	1.000	5.400	Auzoux.
— — —	(terrain).	244	...	4.000	—	—
— 21 — — —	Garenne-de-Colombes, 24, rue d'Asnières.	205	...	7.500	9.000	Lindet.
— — —	— rue Georges, 43.	375	...	10.000	10.400	Breillaud.
— — —	Bourg-la-Reine, rue Ravon, 22.	...	...	22.000	30.000	Gosse.
— — —	— boulevard de l'Eglise, 49.	...	...	28.000	28.400	—
— — —	Varenne-St-Maur, 21, rue du Chemin-Vert.	...	...	3.000	4.900	Magne.
— 22 — — —	Saint-Denis, route de la Révolte, 150.	...	...	14.000	18.000	Bonfils.
— — —	— boulevard Ornano, 204.	...	...	6.000	8.700	—
— — —	Levallois-Perret, pass. de Valmy, 49-49 bis.	...	...	5.000	5.050	Thomas.
— 23 — — —	Pré-St-Gervais, rue Charles-Nodier, 22.	370	...	34.500	34.500	Bertot.
— — —	Alfortville, rue Pellet, 56.	440	...	4.000	5.200	Leroy.
— — —	Malakoff, voie des Années.	2.038	...	2.000	3.400	Husson.
— — —	Boulogne, 48, avenue Victor-Hugo.	397 92	...	20.000	52.000	Passion.
— — —	Joinville, villa de Joinv., r. du 42 <sup>e</sup> de ligne.	517 55	...	3.000	4.300	Ferté.
— — —	Courbevoie, rue Lambrecht, 425.	1.300	...	3.000	9.000	Mutel.
— — —	Montreuil, rue des Messins.	1.200	...	2.450	5.300	Manceau
— — —	Varenne-St-H., 78, avenue du Mesnil.	...	...	3.359	5.400	Ferté.
— — —	Levallois-Perret, 46, rue Chaptal.	700	...	38.500	38.500	Martin.
— — —	Issy, quai des Moulineaux, 4.	...	...	10.000	35 000	Jacquin.
— — —	Aubervilliers, r. du Vivier, 20, et d. Post., 5.	428	...	3.000	3.050	Michel.
— — —	Charenton, 73, rue des Carrières.	243	...	58.392	65.000	Thomas.
— 25 — — —	Saint-Denis, rue Dezobry, 49.	933 45	...	80.000	124.000	Popelin.
— — —	Neuilly, boulevard de la Saussaie, 36.	...	...	20.000	20.050	Plocque.
— — —	Champignolles, 57, rue Viollet-le-Duc.	804	...	2.000	3.050	Savignat.

Reproduction, partielle ou totale, expressément interdite sans autorisation écrite.

IMP. CHAIX.

Le Directeur-Gérant : AJASSON DE GRANDSAGNE